LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 31 Saint-Boniface, du 7 novembre au 13 novembre 1986

La sentinelle du boulevard

Dédié aux soldats belges morts durant la Première Guerre, le Monument belge du boulevard ne laisse personne indifférent.

Ce symbole puissant taillé dans la pierre nous rappelle pourquoi il faut commémorer le 11 novembre.



Photo par Lucien Chaput

Le monument belge, boulevard Provencher, Saint-Boniface. Sculptures à deux personnages créée par Hubert Garnier en 1938. Elle mesure 8 pieds en hauteur *(15 pieds avec la base)*. Commandée par le Club Belge de Saint-Boniface, elle a été sculptée au Gillies Quarries de Winnipeg.

l'événement

Le Jour du Souvenir existe pour tout le monde

L'autre côté de la médaille

Ça fait plusieurs années que La Liberté propose à ses lectrices et lecteurs des réflexions d'anciens combattants à la veille du Jour du Souvenir.

Il y a eu **Joseph Lancelot**, de Notre-Dame-de-Lourdes, qui est retourné à 19 ans en France pour «garder sa liberté d'être Français». L'ancien fermier de la Montagne avait subi les tranchées.

«Aux tranchées, on trouvait ça dur. Mais comme paysan, j'étais habitué à creuser. J'étais un de ceux qui gardaient le moral le plus facilement».

Quelque part, dans une autre tranchée, se tenait **Edouard Gourbil**, qui a participé à tous les coups durs entre 1916 et 1918 avec le 22e Régiment d'infanterie.

«Avant une attaque, on tremblait. Mais quand ils criaient OVER THE TOP!!!, on sortait de la tranchée. Et à ce moment-là, on n'avait plus peur. C'était fini. On ne pensait plus à la mort.»

Mais après, jamais on ne peut oublier. «La guerre, c'est cruel et pas nécessaire. Je ne sais pas pourquoi il y a eu ces batailles. C'est imbécile, les guerres...»

Moins de 30 ans plus tard, le **Dr Georges Sabourin**, dans un coin de Hollande, à son tour, doit vivre la guerre. «Eh, doc!! C'est pas des larmes que je veux, c'est une piqûre!»

De ses souvenirs de guerre, le Doc n'en a pas trop parlé. «Au début, oui... Pour deux ou trois ans... Après cinq ans, c'est plus la vérité. Ça devient presque de la mythologie. Tu ne peux plus démêler le vrai de l'imaginaire.»

En Corée au début des 50, **Armand Normand** a découvert une «camaraderie qu'on ne peut expliquer. Les anciens de la Première Guerre et de la Deuxième Guerre mondiales vont dire la même chose. C'est quelque chose que tu ne peux pas poigner au coin de la rue. Il fallait être sur le champ de bataille».

Olivier Lafond, viscéralement, n'a jamais voulu être sur le champ de bataille. Alors, une nuit de décembre 1944, il a sauté du train. Pour devenir un déserteur.

Cette année, pour commémorer le Jour du Souvenir, La Liberté a choisi de vous présenter l'autre côté de la médaille, en plus d'une entrevue avec **Robert Dupas**, le conseiller bilingue du ministère des anciens combattants.

LE SPÉCIAL en p. 8 et 9

Par une de ces coïncidences dont l'actualité a le secret, Olivier Lafond et Robert Dupas sont originaires de Saint-Jean-Baptiste. L'un n'a pas voulu vivre la guerre. L'autre gagne sa vie à aider d'anciens combattants à surmonter leur vie de soldat.

Aucun n'a vécu directement le champ de bataille. Mais sans aucun doute, le 11 novembre, les deux penseront, à leur façon, d'après leur expérience, aux drames de la guerre. Parce qu'ils savent qu'il n'y a pas pire crime que l'oubli.

Bernard BOCQUEL

Une nouvelle série

La FRENCH connection

Voir page 7.

On est toujours le minoritaire de quelqu'un

Ça peut paraître paradoxal. Mais ce qui a facilité la décision du cabinet fédéral dans l'affaire du CF-18, c'est la présence d'un solide contingent de bleus fédéraux au Manitoba.



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

Imaginez un peu de quoi le choix de Canadair aurait eu l'air si le Manitoba n'avait presque pas de représentants à la Chambre des communes? Les Manitobain(e)s auraient hurlé à l'assassinat plutôt qu'à une autre trahison.

Conclusion: un parti véritablement national, comme l'est le Parti Progressiste Conservateur depuis septembre 84, dispose d'une plus grande marge de manoeuvre pour satisfaire l'intérêt national.

Car c'est bien, en fin de compte, au nom de l'intérêt national que le cabinet a décidé d'accorder le contrat de l'entretien des CF-18 à une compagnie canadienne plutôt qu'à la filiale winnipégoise Bristol de la multinationale britannique Rolls Royce.

Seulement voilà: tout le monde n'est pas d'accord sur la conception de l'intérêt national. Pour le président du caucus manitobain, Léo Duguay, il ne fait aucun doute que la définition de l'intérêt national a été quelque peu malmenée.

«Si, dès le départ, on avait décidé, dans l'intérêt national, de donner le contrat à Canadair, c'était acceptable. Mais je dis fermement qu'une fois le processus des soumissions engagé, je m'en serais tenu aux critères établis.»

«C'est bien clair que comme Manitobain, je ne suis pas d'accord avec la décision. Mais c'est ça qui peut arriver quand deux compagnies remplissent les conditions de base fixées. Les gens peuvent se permettre de penser à d'autres choses, comme la question du transfert technologique».

«Finalement, c'est devenu clairement une affaire Manitoba contre Québec. J'ai trouvé intéressant que ni les libéraux, ni les néo-démocrates n'ont appuyé le Manitoba. Tous les partis étaient divisés. Il y avait ceux qui ont des députés au Québec et ceux qui veulent avoir des députés au Québec».

Cependant, le député de Saint-Boniface rejette l'argument voulant que le cabinet a tranché en faveur du poids politique du Québec (*75 sièges*) contre celui du Manitoba (*14 sièges*).

«Je ne suis pas d'accord pour dire que c'est cette question étroite du vote qui a été déterminante dans la décision du cabinet». Des 40 ministres, plus de 70 pour cent ne viennent ni du Manitoba ni du Québec. Ce sont donc eux qui étaient les juges».

Évidemment, dans cette histoire, les «juges» ne sont pas ceux qui ont encaissé les coups. Léo Duguay a reçu «énormément d'appels» Et il concède volontiers que cette décision d'Ottawa ne s'estompera pas entièrement d'ici les prochaines élections. Mais il est loin de penser que l'affaire du CF-18 pourrait lui coûter son siège.

«D'abord, j'ai toujours dit que j'avais un emploi avant les élections. Ensuite, il est clair pour moi que je n'ai pas été élu seulement pour faire venir des choses chez nous. J'ai été élu pour aider à résoudre les grandes questions, comme celles de l'économie.»

«Je veux m'assurer que le comté est bien représenté et qu'à long terme, il y aura plus de victoires que de pertes. Car si on vient de perdre une bataille, il y en aura d'autres. Je pense à toute la question de la garde des enfants (*un comité auquel siège Léo Duguay*), des East Yards (*à Winnipeg, un dossier qui «avance rapidement»*) et aussi à la réforme fiscale. Au moment des élections, les gens se demanderont: est-ce qu'on est mieux aujourd'hui que par le passé?»



Léo Duguay, le président du caucus PC manitobain. Une réflexion.

Les répercussions de la bataille du CF-18

La morale de l'histoire, le député de Saint-Boniface la résume dans cette réflexion: «Quand tu es minoritaire, tu dois te battre très fort pour ce qui te revient. Dans ce cas ci, c'était le Manitoba contre le Québec. Dans d'autres cas, ce seront d'autres minorités. Dans ce cas ci, la loi du plus fort à prévalu. C'est pas toujours comme ça, mais trop souvent comme ça».

Si Jake Epp et ses collègues conservateurs ont vraiment découvert ce que la loi du plus fort peut faire au minoritaire, qui sait? Peut-être que la guerre perdue du CF-18 leur permettra de comprendre encore mieux les francophones du Manitoba...

Pour certain(e)s c'est la dernière chance de lire cet avis.

DERNIER RAPPEL

Voici comment lire votre étiquette:

numéro d'abonné(e)

BLEAU/JOSETTE 00446
149, RUE NOTRE-DAME MAN.
ST-BONIFACE
R2H 0C2 86 10

date d'échéance

année mois

Si votre date d'échéance indique effectivement **86 10**, vous êtes parmi celles et ceux qui ont reçu, voilà 4 semaines, votre **SEUL** avis de réabonnement.

Si vous n'avez pas encore payé 21$ pour 51 numéros *(seulement 41 cents par semaine)*, cela signifie que vous ne recevrez plus **La Liberté** début novembre.

Alors pour ne pas être coupé(e) de la liste, envoyez votre enveloppe préaffranchie le plus vite possible!

Vous l'avez perdue? Appelez tout simplement le 237-4823. Vous pourrez vous réabonner par VISA ou Mastercard ou demander une nouvelle enveloppe.

Anniversaires

Laura et Wilfrid Boulet, anciennement de Somerset, leur 45e anniversaire de mariage le 12 novembre 1986.

Armande et Adonaï Marion, de Saint-Malo, leur 50e anniversaire de mariage le 11 octobre 1986.

Dorilda Carrière, originaire d'Aubigny, a fêté ses 97 ans, au Foyer de Morris le 10 octobre.

Décès

Marie-Paule Beaudry (née Paquin), épouse de Joseph Beaudry, de Saint-Boniface, décédée le 2 novembre à l'âge de 74 ans.

Joseph Alphonse Adrian Letendre, anciennement de Haywood, décédé le 1er novembre à l'âge de 56 ans.

Emmanuel Godin, époux de Gratia (née Tougas) de Sainte-Anne-des-Chênes, décédé le 31 octobre à l'âge de 69 ans.

Léontine Hamonic, épouse de feu Jean Hamonic, de Saint-Malo, décédée le 25 octobre à l'âge de 91 ans.

Lucien Henri Boisselle, époux de Françoise (née Vachon), de Winnipeg, décédé le 27 octobre à l'âge de 69 ans.

Madeleine Marie Parisien (née Peppin), épouse de feu Roger Parisien, anciennement de Saint-Vital, décédée le 26 octobre à l'âge de 87 ans.

VIE SOCIALE

Yvette Préfontaine (née Pelletier), anciennement de Saint-Jean-Baptiste, décédée le 28 octobre à l'âge de 72 ans.

Abel Robidoux, époux de Fabienne (née Poirier), de Saint-Boniface, décédé le 28 octobre à l'âge de 72 ans.

Robert Charles de Moissac, époux d'Alma (née Carrière), de Saint-Vital, décédé le 29 octobre à l'âge de 71 ans.

Hilda Aurise Labossière (née Messner), épouse de feu Armel Labossière, de Somerset, décédée le 30 octobre à l'âge de 52 ans.

Lucien LeBlanc, époux de feue Blanche LeBlanc en première noce et de feue Fleurette (née Jobin) en deuxième noce, de Flin Flon, décédé le 25 octobre à l'âge de 88 ans.

Agnès Mae Fouillard (née Smith), épouse de feu Georges Fouillard, de Saint-Lazare, décédée le 12 octobre à l'âge de 71 ans.

Alphonse Joseph Simard, époux de feu Margaret Simard, de Bissett, décédé le 23 octobre à l'âge de 82 ans.

Annette Marie Piché (née Carrière), décédée le 21 octobre à l'âge de 70 ans.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Denis ST. JEAN, René LANTHIER
Secrétaire relationniste: Jacqueline CHAPUT
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

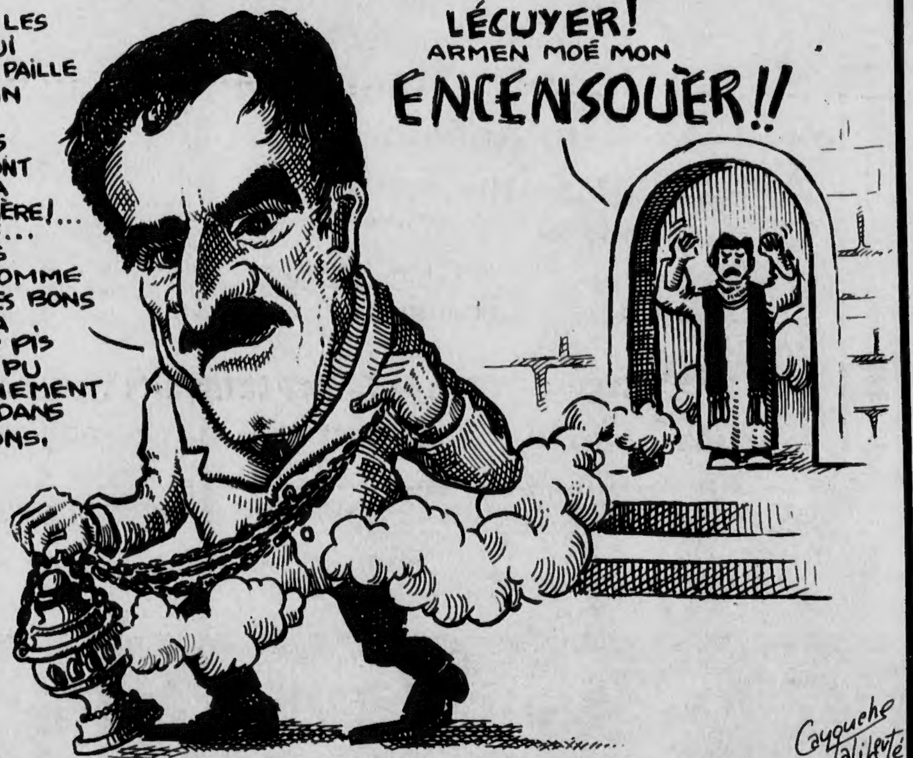
Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

CAYOUCHE



Why don't they just pack up and move back to Quebec?

(Le texte suivant est tiré d'une étude de Jacqueline Collins-Robert, professeur au département de français-anglais/anglais-français à l'Université de l'Ontario à Pickle Lake.)

(...)

Les francophones hors Québec existent. Tout le monde s'entend là-dessus. Maintenant, il ne reste qu'à savoir où ils sont, de quoi ils vivent, et s'ils se servent encore de l'expression «boss de bécosse».

Les statistiques nous disent qu'il y a environ un million de ces étranges hybrides culturels à l'extérieur du Québec. Même le plus profane des profanes peut en distinguer quelques espèces: le Franco-Ontarien (ou l'Ontarois), le Franco-Manitobain, l'Acadien. Mais attention, c'est déjà là une faute grave que de mettre tous les Acadiens dans le même bateau. (À moins, évidemment, qu'on cherche à les déporter).

Il y a au moins deux sortes d'Acadiens: ceux qui adorent Angèle Arsenault et ceux qui la détestent. Il y a ceux qui veulent «toute toute toute la vivre leur vie» et ceux qui préfèrent tout simplement jouer aux cartes le samedi soir.

Les Acadiens (en latin: Edithus Butlericus) ont l'avantage d'être concentrés dans certaines régions des Maritimes. Les Franco-Ontariens sont éparpillés partout dans leur province.

C'était, après tout, une expression commune, mais les instituteurs n'ont pas voulu courir de risques. Pendant trois ans, on gardait tous les livres dans un champ avoisinant la petite école, et on obligeait les élèves à les lire à grande distance à l'aide de jumelles 58 x 35. Le jeune qui avait tiré la courte paille sortait dans la pluie pour tourner les pages.

(...)

Les francophones hors Québec ne sont généralement pas compris par la majorité. Ce qui est évident dans les commentaires du genre «Why don't they just pack up and move back to Quebec?»

Évidemment, cette proposition n'est pas réaliste pour des raisons aussi diverses que l'évolution culturelle, le sentiment d'appartenance et le nombre limité de «U-Hauls» disponibles la fin de semaine.

(...)

En fait, il est possible de rouler plusieurs jours sur les grandes routes de l'Ontario sans rencontrer un seul Franco-Ontarien. On ne rencontrera pas beaucoup de toilettes non plus, alors allez-y avant de quitter Thunder Bay.



(dessin de Jean-François Belisle)

Le 1er vendredi du mois

Daniel TOUGAS

Je me considère très chanceux d'avoir vu tout un groupe d'Ontarois lorsqu'ils traversaient la trans-canadienne pas loin de Sudbury. Je crois qu'ils s'en allaient à un concert de Robert Paquette. C'était merveilleux à voir; une chance inouïe pour les amateurs de photo.

(...)

Le Franco-Manitobain, historiquement, est reconnu surtout pour son entêtement. Issu de la tradition de Louis Riel, le jeune Franco-Manitobain apprend très tôt à ne pas céder aux désirs de la majorité. Entre 5 et 13 ans, la seule phrase qu'on réussira à lui extraire est «Je file pas comme pour».

Cette attitude est louable lorsqu'elle empêche la progression de l'assimilation. Mais lorsqu'elle entrave l'avancement d'un pique-nique de famille, c'est à s'en arracher les cheveux.

Cet entêtement est venu, en partie, de la période de «résistance» dans l'histoire des Franco-Manitobains. L'enseignement du français a été interdit au début du siècle. On montrait aux jeunes élèves de nombreuses façons de cacher un livre de français lorsque l'inspecteur arrivait: comment le glisser dans sa manche ou, en cas d'urgence, comment le plier et l'avaler.

La panique a pris un jour lorsqu'un inspecteur provincial est rentré en criant «All right, cough up the books!»

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre deux **Marius**

Aneroid. Saskatchewan. Fin de l'été 1985. On vient de faire connaissance avec Marius, le vieux chum de toujours de Charles-Eugène Langlois, le mari de la «veuve» du 467, rue Jeanne d'Arc. Marius et Charles-Eugène partagent un secret. Mais il semble bien que Marius et Louis Lambert, (l'époux de Léonie Lambert, la fille aînée de la «veuve» Marie-Louise Langlois), décédé accidentellement, partagent aussi un secret...

Ces choses n'arrivent jamais chez-nous. À Montréal ou Boston, d'accord. Mais pas dans ces petits villages où les gens apprennent très jeunes à respecter le voisin.

Vous pouvez alors comprendre l'effet que peut avoir sur une communauté un meurtre par strangulation. Le péché mortel prend tout un autre sens.

Ça s'est passé sur la Trans-canadienne à quelques milles de Sainte-Anne-des-Chênes. Un soir d'hiver, évidemment. Tout le monde était à la patinoire pour la demi-finale de hockey...

La victime? Un Québécois qui était venu se trouver une job dans la Seine, là où habitaient ses cousins de l'Ouest. À peine deux semaines chez la parenté et on découvre son cadavre dans le fossé du numéro un.

La police avait été abasourdie: le jeune homme avait au-dessus de deux mille dollars dans son porte-monnaie quand on l'a retrouvé. C'était comme si le meurtrier se moquait de toute la paroisse.

Le curé Morin avait beaucoup entendu parler de cet épisode. Un vieux confrère de classe du Collège de Gravelbourg habitait depuis longtemps Sainte-Anne. Vous comprenez qu'une nouvelle de ce genre voyage vite.

Le comble de l'histoire, c'est que le meurtrier n'avait jamais été puni pour un acte aussi crapuleux. Pis encore, la police n'avait trouvé aucun suspect!

Ils auraient sans doute eu besoin de l'aide d'un homme aussi imaginatif que le curé de Ferland. La lecture, plusieurs années plus tard, d'un ancien numéro de la gazette françaises des Prairies, avait offert une piste fort intéressante.

Il faut comprendre à ce stade que **La Liberté et le Patriote** était publié chaque semaine et qu'en lisant les rubriques, les gens ignoraient souvent la date à laquelle se tenait un événement. De toute façon, pour la majorité des lecteurs, ce journal avait le don d'offrir seulement de la vieille nouvelle!

Pourtant, pour notre historien écclésiastique qui aurait dû échanger sa soutane pour un chapeau de détective, la date d'une activité était toujours retenue.

Imaginez que le jour même où ce jeune Québécois a été étranglé, deux hommes avait passé la nuit dans leur voiture tout près de Notre-Dame-de-Lourdes. On racontait comment ils n'avaient ni chandelle, ni couverte et rien à manger. La correspondante de la Montagne avait titré: «Un miracle empêche le glas de sonner».

Elle écrivait comment ces deux, un jeune homme et un autre beaucoup plus âgé, avaient récité le chapelet pour ne pas s'endormir. Il paraît, aussi, qu'ils s'étaient racontés des trucs pas possibles sur leur passé.

Le curé Morin avait souvent relu le dernier paragraphe de ce texte:

«Ils attendaient l'appel de Dieu. Devant la mort, ils ont agi comme deux soldats dans les tranchées. Pendant qu'ils regrettaient leurs plus horribles péchés, ils ont demandé l'absolution et ont prié tard dans la nuit. Quelle surprise de rencontrer la vie le lendemain matin.»

Oui, Marius Belcourt et le jeune Louis Lambert ont dû être surpris. Dieu aussi.

(À suivre...)

Une moisson permanente en faveur des sous-alimentés

Des gens ont faim à Winnipeg

Deux faits: d'un côté plusieurs centaines, voire milliers de Manitobains ne mangent pas tous les jours à leur faim, de l'autre, d'importantes quantités de nourriture sont perdues, faute de trouver preneur.

Entre les deux, Winnipeg Harvest Inc. se charge de limiter ces aberrations en approvisionnant jusqu'à une centaine d'associations charitables.

Des personnes sous-alimentées à Winnipeg? Non, ce n'est pas une exagération pour journaliste en mal de gros titres, c'est la réalité quotidienne pour ces 4 700 Winnipégois recensés en une semaine (1) par les organismes charitables qui leur ont servi un repas.

Qui sont ces Manitobains affamés? «La faim est partout, affirme David Northcott. D'après le coordonnateur de l'organisme à but non-lucratif qu'est Winnipeg Harvest «les gens qui ont faim au Manitoba (2) sont issus de milieux très variés, parfois même très aisés, mais qui du jour au lendemain se retrouvent démunis parce qu'ils perdent leur emploi ou que leur vie familiale se désagrège.»

Cette situation est apparue d'autant plus intolerable aux fondateurs de Winnipeg Harvest que, dans le même temps, commerçants et producteurs se retrouvent régulièrement avec des surplus alimentaires dont ils ne savent que faire.

Faire croire

Créé en 1984, l'organisme installé à Saint-Boniface (3) depuis 1985, s'est posé en intermédiaire entre une centaine d'associations charitables servant la soupe populaire et les détenteurs de stocks alimentaires qui ne seront jamais vendus. En quelques mois, l'organisme de la rue St-Joseph est devenu le «grossiste» des distributeurs de repas gratuits.



David Northcott: «Nous n'encourageons pas les gens à demeurer des assistés. Au contraire, c'est parce qu'il y a des Winnipégois qui ont faim que nous existons.»

Ainsi, près de 7 500 kg (*16 500 livres*) ont été collectés et redistribués en juin, 22 000 kg (*48 500 livres*) en juillet, 29 500 kg (*65 000 livres*) en août et 40 000 kg (*88 000 livres*) en septembre.

Ces chiffres pourraient faire croire que la situation se détériore rapidement. «En fait, explique David Northcott, c'est parce que Winnipeg Harvest est de plus en plus connu par les agriculteurs, les directeurs de supermarché, les petits commerçants, les industries de l'agro-alimentaire, etc. que notre moisson de surplus augmente aussi vite».

Périmées

L'organisation est aussi de plus en plus efficace (4). Elle repose sur l'aide d'une trentaine de bénévoles qui viennent régulièrement chaque semaine prêter main forte aux deux employés de l'association.

Winnipeg Harvest a d'ailleurs cruellement besoin de volontaires pour transporter la nourriture, la charger, la décharger et l'entreposer. «C'est l'occasion de mettre ses convictions en pratique», remarque David Northcott.

De plus, cet organisme ne refuse jamais les dons, sauf les denrées périmées impropres à la consommation, quelles que soient les quantités offertes. Mais, «ce n'est pas parce que Winnipeg Harvest va mieux que la situation s'améliore. Au contraire, 1987 sera une année encore plus difficile pour les gens dans la misère», avertit David Northcott.

«L'idéal, c'est-à-dire l'inutilité de Winnipeg Harvest», n'est donc pas pour demain.

Stéphane JARRE

(1) *En août 1986.*

(2) *Sur 4 657 personnes servies en une semaine par la centaine d'organisations charitables qui font appel à Winnipeg Harvest, 1 038 étaient des enfants de moins de 11 ans, 287 des adolescents de 12 à 20 ans, 2 217 des hommes et 1 115 des femmes.*

(3) *Winnipeg Harvest Inc. 688, rue Saint-Joseph, Winnipeg R2H 3E2 (Téléphone: 233-0073).*

(4) *Pour chaque dollar dépensé par l'organisme (loyer, vans, salaires) l'équivalent de 17$ d'aliments est collecté et redistribué aux organisations charitables servant des repas gratuits.*

Service pas compris

Un seul mot arrive à résumer, tristement, toute la question des services en français: le flou.

Une seule chose est très nette: le gouvernement provincial n'est pas obligé légalement de donner des services en français.

C'est comme ça, des fois, les lois. La Cour suprême du Canada a décidé, une fois pour toutes, en juin 1985, que les lois du Manitoba devaient exister en français et en anglais pour être valables. Mais rien n'a été réglé pour permettre aux francophones de fonctionner avec leur gouvernement dans leur langue.

La réalité, c'est que le Manitoba est bilingue, mais que le droit de s'exprimer en français n'est garanti qu'au Palais législatif et dans les tribunaux. Alors quand Jos Bleau a besoin d'un service de son gouvernement, il doit compter sur la «courtoisie» des autorités. Cette courtoisie si chère à l'ancien premier ministre Sterling Lyon. (*1977-1981*).

Son successeur, le très néodémocrate Howard Pawley, avait adopté une attitude plus généreuse à l'endroit des francophones. N'avait-il pas déclaré, à l'assemblée annuelle de la



Roger Turenne reste optimiste.

SFM (*21 mars 82*): «Vous n'avez plus à combattre des lois restrictives, ni l'indifférence, ou même l'hostilité du gouvernement, comme cela a pu être le cas par le passé»?

Le Howard Pawley d'avant la crise de 1983 sur l'article 23 avait même ajouté: «La mise en oeuvre d'une politique des langues officielles n'est pas seulement une obligation, c'est une tâche qui nous tient à coeur, parce que la communauté franco-manitobaine est un élément vital, essentiel, de notre grande province.»

Après un tel élan enthousiaste, il ne lui restait plus qu'à dresser la liste «ses nouvelles orientations dans les services en français». Des orientations essentiellement dirigées sur deux axes: la bilinguisation de la paperasserie et la création de régions désignées bilingues. (*Saint-Boniface, Saint-Vital, Saint-Norbert; la Seine, la Rouge, la Montagne, le Cheval Blanc; Saint-Lazare, Sainte-Rose, Laurier, Saint-Georges/Powerview*).

Pour le directeur du Secrétariat des services en langue française, Roger Turenne, la politique du gouvernement en matière de services en français est contenue dans ce discours de Howard Pawley.

Seulement voilà:

«Les principes généraux sont là. Ils sont appliqués selon la bonne volonté des ministres et des sous-ministres. Il manque un plan d'action concret,» note Roger Turenne.

Dur à dire

En d'autres mots, il s'agit de mettre sur papier quel genre de services un ministère doit offrir, par qui, où et quand. En bon langage de fonctionnaire, ça s'appelle les modalités d'application d'une politique.

Et tant que les femmes et les hommes politiques n'auront pas dit exactement aux fonctionnaires ce qu'ils veulent comme services en français, le flou restera le maître mot. Alors quand Howard Pawley et ses collègues compte-t-il «donner au pays l'exemple de la tolérance et de la mesure»?

La FRENCH connection

Dur à dire. La SFM aurait dû rencontrer le gouvernement en septembre. La rencontre a été reportée à décembre. Ce qui est déjà acquis, par contre, c'est que l'implantation s'effectuera progressivement et, surtout, sans bruit. Le gouvernement ne claironnera pas sur tous les toits comment il choisira de respecter sa minorité de langue officielle.

Roger Turenne «demeure optimiste. Je crois qu'une implantation se fera à un rythme qui correspondra aux besoins de la communauté franco-manitobaine.»

Ça sonne bien. Mais ça reste flou. Beaucoup trop flou.

Pour les francophones qui veulent communiquer efficacement avec leur gouvernement. Mais aussi pour la «French Connection», ces femmes et ces hommes qui son amenés, au coup par coup, à donner des services en français. Ces quelque 500 personnes (*sur les 12 500 de la fonction publique*) qui verraient sans doute d'un bon oeil toute clarification comme le rapporte cette semaine Daniel Tougas, dans le premier article d'une série.

Durant les prochaines semaines, La Liberté va ouvrir le dossier des services en français. Un dossier complexe, aux nombreuses ramifications. Mais tellement important. Puisque c'est à la qualité des services en français qu'on devra bien, un jour, mesurer le droit des francophones à vivre chez eux dans leur langue.

Bernard BOCQUEL

I) Deux esquisses d'un même tableau

«Veux ou veux pas, au secrétariat d'un ministère du gouvernement provincial, on se trouve en plein dans la ligne de tir. Des plaintes du public jusqu'aux tensions entre employés. Et souvent, le fait qu'on soit francophone n'aide pas».

C'est ainsi que Lorraine Nogue explique la position d'une secrétaire dans la fonction publique provinciale. L'ancienne secrétaire administrative à la Société franco-manitobaine a travaillé comme secrétaire du ministre de la santé, Laurent Desjardins, de 1981 jusqu'au mois d'août 1986.

En cette période indécise dans le domaine des services en français au Manitoba, l'un des problèmes majeurs d'une secrétaire bilingue réside dans la répartition des tâches.

«Pendant les quatre ans et demi que j'ai travaillé au ministère de la santé, j'étais essentiellement la seule secrétaire bilingue, souligne la native de la Saskatchewan.

«Très souvent, j'étais appelée à faire des tâches qui ne faisaient pas partie de mon travail, mais qui me revenaient parce que j'étais bilingue. J'étais secrétaire de M. Desjardins à plein temps, mais je me trouvais souvent à taper des lettres, à faire de la traduction non technique et à prendre les appels en français pour d'autres départements qui étaient au même étage que nous.» (*Dont la gérontologie, la direction des sports, et le sous-ministre de la santé.*)

«Dans une telle situation, on se trouve, par obligation, à empiéter sur le travail des autres et on sent la jalousie. Ça se comprend parce que tout le monde tient à son travail, ils en sont fiers.»

Lorraine Nogue se sentait ainsi prise dans un cercle vicieux. «Tu veux que la bonne entente règne, mais le travail doit se faire tout de même., Pour moi, l'harmonie dans un milieu de travail, c'est capital.»

«Un cas typique c'était quand un francophone appelait et refusait pendant quelque temps de parler en anglais à la réceptionniste unilingue anglophone. Je prenais l'appel. Mais après, toute la frustration qu'avait ressentie la réceptionniste retombait sur moi».

Insister

Tous ceux qui ont déjà voulu obtenir du service en français au gouvernement provincial savent que c'est au niveau premier de la réception que ça se joue. Si on entend un «bonjour» au téléphone, la demande est facilitée. Sinon, la plupart des gens n'osent pas insister.

«Le ministre de la santé, avait embauché une réceptionniste bilingue pendant un certain temps, poursuit Lorraine Nogue. Mais la réception seule n'est pas un travail à temps plein. Donc nous sommes retournés à l'ancien système où une des secrétaires déjà en place faisait la réception, entre autres choses.»

Dans certains autres ministères et directions du gouvernement provincial, la situation est plus favorable. Notamment dans les directions qui touchent directement la francophonie.

Aux ressources culturelles, une direction du ministère de la culture, du patrimoine et des loisirs, deux des quatre secrétaires sont francophones.

Défendre

«C'est sûrement l'un des bureaux qui fonctionnent le mieux en français, affirme Paulette Desaulniers, agente de ressources culturelles depuis quatre ans.

La direction des ressources culturelles est en étroite liaison avec les groupes culturels et artistiques de la ville et des régions. Paulette Desaulniers travaille plus particulièrement avec les groupes francophones. Deux des sept agents sont bilingues.

«Au début, j'étais sur la défensive, note l'ancienne agente d'information au Centre culturel franco-manitobain. Tous les agents desservaient un groupe spécifique et c'était à moi de faire valoir le mien: les organismes culturels francophones. J'ai appris à défendre les intérêts des francophones, non pas de façon émotive, mais de façon intellectuelle. L'esprit d'équipe au bureau m'a beaucoup aidé.»

Daniel TOUGAS

Les anciens combattants ont droit à de l'aide

«On est très occupé. On a pas mal atteint un sommet. Pour au moins cinq autres années» estime Robert Dupas, l'un des conseillers qui a la tâche d'aider les soldats de la Grande Guerre, la Deuxième Guerre mondiale et la guerre de Corée.

L'explication du bourdonnement d'activités au sein du ministère des anciens combattants est simple. C'est maintenant que les soldats de la Deuxième Guerre mondiale ont besoin de plus d'aide.

À cause du passage à la retraite, à cause de problèmes de santé. «C'est bien prouvé. Les anciens combattants connaissent beaucoup de problèmes de santé avant l'âge», note le natif de Saint-Jean-Baptiste âgé de 33 ans. «L'alcoolisme est aussi plus élevé que la norme. Certains se sont mis à boire après la guerre pour essayer d'oublier.»

Le conseiller régional depuis 4 ans ne pense pas qu'il existe une mentalité de l'ancien combattant. Mais bien qu'il trouve que «c'est pas mal difficile de généraliser», certains traits ressortent.

«Ils veulent être aussi indépendants que possible. Ils sont passés à travers tellement de choses difficiles, qu'ils ont confiance en eux. Souvent, ils ont peur de demander de l'aide. Ils veulent être bien en contrôle d'une situation, mais ils ne le sont pas nécessairement. On trouve des gens pas mal têtus, des gens qui souffrent de nervosité».



Robert Dupas, conseiller régional au ministère des anciens combattants.

Tout spécialement en charge du Sud-Est, Robert Dupas passe près de la moitié de son temps en dehors du bureau, à rencontrer des personnes sur le terrain, pour offrir une aide directe. «Des fois, ils appellent. Mais ils sont fiers. Alors je reçois un appel d'un ancien combattant qui me dit: *«Va voir telle personne...»*. Entre eux, ils s'aident beaucoup. Souvent aussi, c'est la parenté qui va téléphoner.»

Pour ce qui concerne les villages francophones, le conseiller remarque qu'il y a moins d'anciens combattants identifiés à Saint-Pierre-Jolys qu'à Saint-Malo ou Sainte-Anne-des-Chênes, par exemple. «Par rapport à la population, il y en a moins que j'aurais pensé. Peut-être qu'ils n'ont pas besoin d'aide, qu'ils sont encore bien indépendants, ou qu'ils ne savent pas qui contacter. Ou tout simplement, qu'il y en a moins qu'ailleurs.»

Et en règle générale, comment les anciens combattants voient-ils le Jour du Souvenir? «C'est pas mal un temps solennel pour eux. D'habitude, je reçois de 25 à 30 appels téléphoniques par jour. Mais beaucoup moins quelques jours avant et après le 11 novembre. On dirait que l'ambiance est plus calme, que tout est plus introspectif. C'est difficile à dire avec des mots. Le 11 novembre, en général, ça leur dit quelque chose.»

Bernard BOCQUEL

Les anciens combattants en chiffres

Les dernières statistiques disponibles (*avril 86*) font état de 650 500 anciens combattants.

• 15 100 de la Grande Guerre (*moyenne d'âge: 89 ans. Les «bébés» ont au moins 85 ans*)

• 609 700 de la Deuxième Guerre mondiale (*moyenne d'âge: 66 ans*)

• 22 800 de la guerre de Corée (*moyenne d'âge: 57 ans*)

• Il reste 2 900 personnes qui ont combattu en 14-18 et 39-45.

Le Manitoba compte présentement 44 200 anciens combattants.

Sans entrer dans les détails, et simplement dans le but de donner un ordre de grandeur, notons que:

Un ancien combattant célibataire ayant servi outre-mer touchera un montant d'allocation suffisant pour lui assurer un revenu mensuel de 700$ (*1 000$ pour un couple*).

• La pension d'invalidité est accordée à l'ancien combattant indépendamment de son salaire mensuel. La pension est fonction du pourcentage d'invalidité accordé. Un célibataire invalide à 100 pour cent reçoit en gros 1 200$ par mois (*Au Canada 137 765 touchent une pension d'invalidité. Au Manitoba ils sont 8 394*).

• Pour une veuve (*mari décédé pendant la guerre*) la pension s'élève à environ 900$ par mois.)

Par ailleurs, les anciens combattants bénéficient, depuis 1981, d'une programme appelé ***Autonomie aux anciens combattants*** (*V.I.P., Veteran Independent Program*). L'idée c'est de s'assurer que les personnes puisent rester aussi longtemps que possible dans leur milieu.

Ainsi, par exemple, un ancien combattant admis au programme peut obtenir jusqu'à 600$ par an pour faire tondre son gazon, pelleter sa neige, etc...

de la médaille

Je vais te dire bien franchement

Incorporé le 28 août 1941, le matricule H 601 327 déserta le premier jeudi de décembre 1944. Après s'être caché pendant 352 jours, le troisième fils d'Omer et de Léonie Rajotte se rendit aux autorités. Il fut condamné à un an de prison.

En mars 1946, après avoir purgé six mois de sa peine, les autorités le libérèrent. Olivier Lafond, déserteur, se retrouva a la gare d'autobus de Winnipeg. Destination finale: son chez eux, Saint-Jean-Baptiste.

«J'attendais le bus pour Saint-Jean-Baptiste, se souvient Olivier Lafond, lorsque j'ai rencontré un Carrière de Saint-Adolphe qui s'était enrôlé comme soldat actif. On s'était connu un peu au camp d'entraînement de l'armée.»

«En me voyant, il m'a demandé: t'es-tu malade? T'es blême comme un drap! J'étais blême, tu comprends. Ça faisait six mois que j'avais pas vu le soleil!»

«Je lui ai dit: j'ai déserté l'année dernière. Je viens de sortir de prison. Alors il m'a dit: j'aurais dû faire la même chose, moi aussi. Et il toucha la jambe de son pantalon. Il avait perdu une jambe, coupée par un éclat d'obus.»

«En 41, lorsque j'ai eu 21 ans, j'étais obligé de faire mon service militaire. Cette année-là, on avait fini les battages très tôt. Alors j'étais allé à Mariapolis, chez un Lussier. J'attendais qu'on m'appelle pour le service. Alors j'ai téléphoné à la maison pour leur dire où je restais. Trois jours plus tard, l'ordre était arrivé».

Plus vite

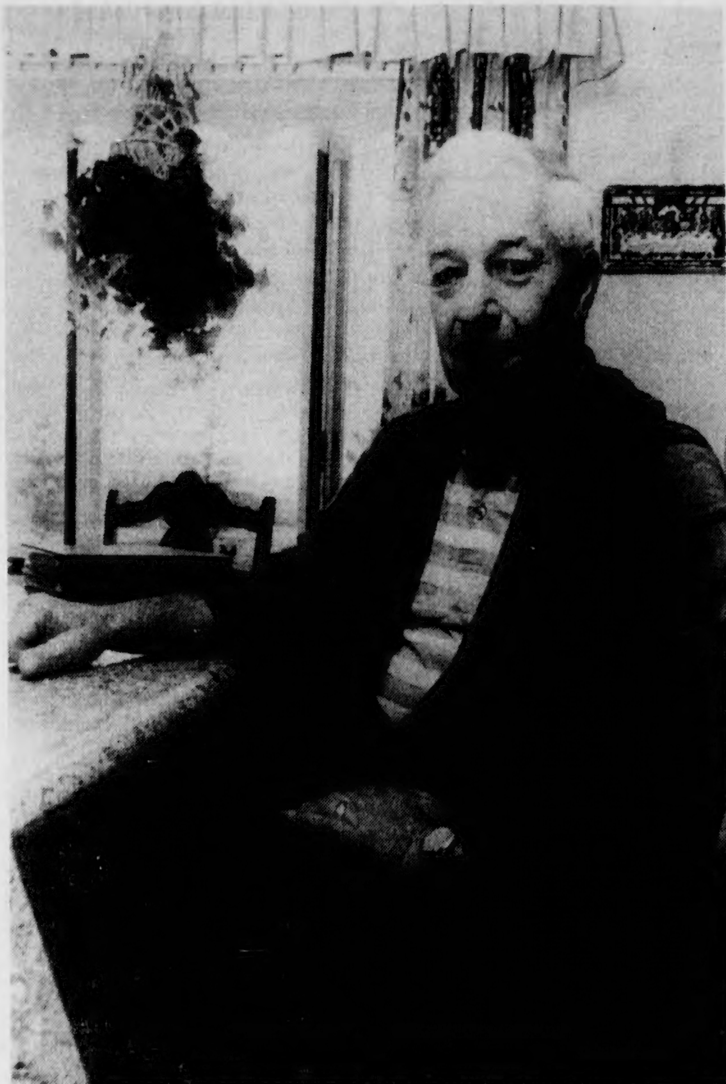
«J'ai eu une semaine, une dizaine de jours tout au plus, pour faire ma valise. J'ai fait mon entraînement général à Portage-la-Prairie. J'ai été deux mois là. Ensuite, j'ai reçu de l'entraînement supplémentaire au Fort Osborne à Winnipeg.»

«Le pire, ça a été les quatre premiers mois. T'avais laissé tes parents, tes amis. T'étais chez des étrangers. J'ai été chanceux. Alfred Landry d'Aubigny s'était enrôlé en même temps. On était allé à la petite école ensemble».

«Après Fort Osborne, on m'a transféré à Nanaimo. J'étais avec le Royal Canadian Regiment. Rendu là, j'ai entendu dire qu'il y avait un régiment de Québécois. Avec eux, j'étais plus chez nous. Le temps a passé plus vite».

«On est parti au mois de juillet 1943 pour les Iles Aléoutiennes à 600 milles de la frontière russe. On s'en allait au front, se battre contre les Japonais. Les Japonais avaient quitté l'Ile. Il y a eu quelques soldats qui ont été tués par des mines».

«On entendait parler de la guerre. Quand on était sur l'Ile, on a entendu parler de l'épisode de Dieppe. Notre capitaine, un nommé Masson, avait été blessé à Dieppe. C'était grâce à ses soldats qui l'avaient tiré de la boue qu'il était vivant.».



Olivier Lafond. «Au début, quand j'en parlais à mes enfants, j'en dormais pas de la nuit...»

«C'est là qu'on s'est rendu compte de la réalité. Dieppe, ça avait été une vraie boucherie. Il n'y avait pas de pitié.»

«On est revenu en 1944, à Terrace, B.C. Entre temps, la conscription avait passé, on s'en allait outre-mer. On s'en allait à Val Cartier. On s'en allait dans l'Est pour l'Europe. On allait de l'autre bord.»

l'événement

«On y a réfléchi en revenant dans le train. Les gars de l'Est nous disait: venez dans l'Est. On va vous cacher. On a préféré débarquer icitte».

Il neigeait

«Il y avait une jonction à quatre milles à l'ouest de Winnipeg. Les deux ensemble, Alfred Landry et moi-même, on a débarqué. C'était à peu près cinq heures du matin. On s'est aligné sur le plant de betterave à sucre de Saint-Norbert, qu'on voyait à l'horizon. Lorsqu'il faisait jour, on était déjà rendu au chemin numéro 75».

«Deux jours après, les polices de Morris et les polices militaires sont venues chez nous. Ils ont été chez Landry pour commencer. C'était une heure et demie du matin quand ils ont cogné à la porte.»

«Le père de Landry avait téléphoné pour nous dire que les polices s'en venaient. Ils sont passés tout drette en premier. Ils sont allés à deux, trois maisons plus loin. J'ai eu le temps de me sauver dehors.»

«Il neigeait ce soir-là. J'ai sauté le perron. Ils n'ont pas vu mes traces. Je m'étais caché dans une grosse meule de paille. Je les voyais. Après ça, je suis retourné à la maison.»

«Les polices venaient à tout bout de champ. Le jour de l'an, la famille était en pleine fête. Ils sont venus. Ils ont cherché partout. Ils ont même relevé tous les prélarts. Landry lui, la police l'avait retrouvé chez lui dans la maison.»

«J'ai passé l'hiver chez Louis Massicotte à Sainte-Anne. Jeanne Massicotte avait enseigné dans le coin. C'est par l'entremise d'elle que je suis allé à Sainte-Anne. Le 6 décembre, mon grand frère est venu me mener. Là, on l'a dit à personne, même pas à mes deux soeurs qui vivaient au village.»

«À Sainte-Anne, j'ai resté chez Auguste Lapeyre. Louis Massicotte commençait à avoir peur un peu. Lapeyre restait assez loin en campagne. Il avait besoin d'un homme. Il avait plusieurs vaches à tirer. Le dimanche, j'allais à la messe chez les Desrosiers. Monsieur le curé venait dire la messe là parce qu'il y avait une couple d'infirmes qui restaient là.»

«De là, au printemps, je suis allé à Saint-Eustache. Mon frère connaissait un Rivard de là. Rivard lui a dit que Hilaire Lachance, on l'appelait «Pitou», avait besoin d'un homme. La guerre finie, Lachance était venu me mener voir un membre du parlement».

«Ça a pas aidé quand même. J'ai été condamné pour un an. J'ai fait six mois de prison. Je ne pouvais pas aller à la prison militaire. Il y en avait trop déjà. La prison était pleine. On m'a envoyé à Headingley, où j'étais cuisinier.»

«On voulait pas aller se battre. La guerre, ce n'était pas trop bien vu. Qu'est-ce qu'on a à faire d'aller se battre en Europe. La guerre, ce n'est pas bien vu de personne.»

«Je vais te dire bien franchement. Au Canada, on ne se fait aucune idée de ce qu'est la guerre. L'année passée, ma femme et moi, on est allé faire un voyage en Europe: la Hollande, la Belgique, la France».

«Notre guide nous a dit: ça a pris 30 ans avant que ça revienne à la normale, que les tranchées dans les champs disparaissent. En Italie, dans le flanc d'une montagne, on a visité un cimetière de nos soldats qui sont morts là.»

«Je sympathise bien avec ceux qui ont perdu leur vie, qui sont morts là. Le 11 novembre, je fais toujours une prière pour les soldats qui sont morts aux fronts...»

Lucien CHAPUT

La Liberté, le journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

NOVEMBRE

Winnipeg: Le Manitoba Theatre Centre (Mainstage) présente «Brighton Beach Memoirs», de Neil Simon, à 20h, jusqu'au 15 novembre.

Winnipeg: Le Market Theatre de l'Afrique du Sud présente «Asinamali!» au théâtre Playhouse, à 20h, du 12 au 16 novembre.

Saint-Boniface: «Artisans à l'oeuvre», à la galerie 1 du Centre culturel franco-manitobain, «Themistocles Wirsta» à la galerie II, jusqu'au 25 novembre.

Vendredi 7

Saint-Boniface: Séminaire sur «Les femmes et le Nouveau Testament» animé par Olivette Genest, professeur agrégée de théologie, à l'auditorium de l'Institut de recherche de l'hôpital général de Saint-Boniface, de 19h00 à 21h30. Ce séminaire se poursuivra de 9h00 à 16h30, le samedi 8 novembre (Renseignements: Institut d'éducation pastorale de Saint-Boniface, 235-3085.)

Winnipeg: Danse avec le Big Band de l'orchestre Owen Clark, organisée par le Canadian Mental Health Association, au Holiday Inn au centre-ville, à 20h30.

Saint-Boniface: le 100 Nons au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Samedi 8

Winnipeg: L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente «Seagram Pops #2» à la salle du centenaire, à 20h.

Saint-Boniface: Le jazz de Ron Paley, au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, de 15h à 18h.

Saint-Boniface: le 100 Nons au Foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Dimanche 9

La Broquerie: Le Théâtre De Moissac présente «Et dire que ma Floride m'attend!» au gymnase de l'école secondaire à 14h et à 20h (Renseignements et billets: 424-5363).

LE CALENDRIER PROVINCIAL

Somerset: Le spectacle «Shubert Alley: The Broadway Tradition», à l'église de Somerset, à 19h30. (Tiger Hills Arts Assoc. 526-2063).

Saint-Boniface: Rémi Bouchard en concert, à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain, à 20h.

Winnipeg: L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente «Family Pops #2», à la salle de centenaire, à 14h.

Saint-Boniface: Congrès du Service du mariage et de la famille du Manitoba Inc., de 9h45 à 16h30, au sous-sol de la Cathédrale de Saint-Boniface.

Aubigny: Bazar à 14h, suivi d'un souper à 17h, d'un bingo et d'un tournoi de cartes à la salle Normandin.

Lundi 10

Winnipeg: Conférence sur «Louis Pasteur et l'Institut Pasteur de Paris» par le Dr Albert Delaunay, invité de l'Alliance française du Manitoba, à 20h à l'auditorium du Musée de l'homme et de la nature, 190, rue Rupert. Entrée libre. (477-1515).

Jeudi 13

Winnipeg: Le Prairie Theatre Exchange présente «The Revival» de Sandra Birdsell, à 20h, jusqu'au 7 décembre.

Ile-des-Chênes: Tournoi de cribbage à la salle des Chevaliers de Colomb à 20h.

Vendredi 14

Winnipeg: Actor's Showcase présente la pièce pour enfants «The Mystery of the Oak Island Treasure» de Jim Betts, au théâtre Gas Station, jusqu'au 23 novembre.

Winnipeg: L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente «Masterworks #4», à la salle du centenaire, à 20h.

Winnipeg: «Kerouac», un documentaire sur Jack Kerouac de John Antonelli, et «Pull My Daisy» de Robert Frank, à 20h, au Cinéma Main.

Notre-Dame-de-Lourdes: Jacques Lussier en spectacle, au Club d'âge d'or, à 20h30.

Samedi 15

Saint-Jean-Baptiste: Soirée-gala au profit du Club de curling à la salle de centenaire à 17h30 suivit d'un spectacle de Jacques Lussier à 20h30 (Paulette Vermette: 746-8227).

Saint-Boniface/Saint-Vital: Vente de garage organisée par le YMCA, au 5, avenue Fermor de 9h à 13h.

Winnipeg: l'Orchestre symphonique de Winnipeg présente «Masterworks #4», à la salle du centenaire, à 20h.

Winnipeg: «Kerouac», un documentaire sur Jack Kerouac de John Antonelli, et «Pull My Daisy» de Robert Frank, à 20h, au Cinéma Main.

Saint-Jean-Baptiste: Souper-spectacle au profit du comité de curling. À 17h30, rafraîchissement; à 18h30, souper; à 20h30 spectacle avec Jacques Lussier. À la salle du centenaire (entrée: 50$).

Jeudi 20

Winnipeg: Festival du Beaujolais nouveau, au Centre culturel franco-manitobain, à 20h.

Vendredi 21

Saint-Lazare: Jacques Lussier en spectacle, à la salle communautaire, à 21h.

télé-horaire du lundi 10 novembre au dimanche 16 novembre



du lundi au vendredi

10h00	À votre rythme
10h15	Passe-partout
Midi	Première édition
12h30	Les belles histoires des pays d'en haut
17h00	Le vagabond
18h00	Ce Soir Manitoba
21h00	Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

lun. 10 nov.

18h30 Country chaud
Émission de variétés en provenance de Moncton.

19h00 Le Clan Campbell

19h30 Poivre et sel

Hermance croit s'être fait voler la montre qu'Arthur lui à donnée à l'occasion de leur mariage.

20h00 Le temps d'une paix

Antoinette renoue avec une ancienne connaissance.

22h15 Le Parc des Braves
Tandis que Flore et Pierre-Paul poursuivent leurs vacances en Gaspésie, Marie s'inquiète du sort des prisonniers et des grands blessés de Dieppe.

22h45 Décibels
Inv. Marie-Claire Séguin.

23h15 Cinéma
Johnny Guitare. Drame. Avec Joan Crawford. Dans une petite ville de l'Ouest, une jeune femme ouvre un «saloon» qui lui apportera, espère-t-elle, la prospérité. Mais la jalousie et l'animosité d'une riche propriétaire compliquent les choses.

mar. 11 nov.

14h30 Cinéma
Maman, je t'attendrai au ciel. Un enfant atteint de leucémie réussit à communiquer aux adultes qui l'entourent une vision de l'existence pleine d'espoir et d'optimisme.

18h30 Génies en herbe
Série manitobaine. L'école de St-Jean-Baptiste affronte le Collège St-Paul. Anim.: Pierre Chevrier. Réal.: Donald Hétu.

19h00 La clé des champs
Grain d'or et décadence.

19h30 L'agent fait le bonheur
L'aveugle.

20h00 Lance et compte
(10e de 13). Pierre avoue son amour pour Lucie à sa mère.

22h15 Dallas
Problème d'argent.

23h15 Cinéma
La forteresse. Mélodrame. Avec Paul Dupuis, Jacques Auger. Un mystérieux accident éveille les soupçons d'une jeune et intrépide journaliste (can. 48).

merc. 12 nov.

14h30 Le temps de vivre
Avec Pierre Paquette.

18h30 Hebdo
Magazine d'actualité régionale. Anim.: Sylvie Robillard. Réal.: Philippe Vrignon.

19h00 Star d'un soir
Émission de variétés animée par Pierre Lalonde.

20h00 Insolences d'une caméra

20h30 Le sens des affaires
Magazine économique.

22h15 Bestsellers
La chartreuse de Parme. 6e épisode.

23h15 Cinéma
Les fleurs de sang. Drame. Avec Charles Durning. Un débile mental est jugé dangereux par les hommes d'un village. Aussi lorsque la petite fille dont le malade partageait les jeux innocents, est blessée grièvement par un chien, le postier et ses amis partent en mission punitive contre le garçon.

jeu. 13 nov.

14h30 Cinéma
Le shérif et les extra-terrestres. Comédie.

18h30 Les grands films
La guerre des tuques. Comédie dramatique. Libérés de l'école pour les vacances d'hiver quelques enfants d'un village occupent leurs loisirs en jouant à la petite guerre.

20h30 Ici Radio-Canada
L'humour. Un dommage aux comiques.

22h15 Manon
Il est cinq heures, doctor Larose.

22h45 Cinéma
Le Mans. Avec Steve McQueen. Un pilote américain revient participer à la course automobile des 24 heures du Mans, même s'il a été victime d'un accident l'année précédent. (amér. 71).

ven. 14 nov.

18h30 Autoroute électronique
Anim.: Pierre Guérin. Réal.: Richard Simoens.

19h00 À plein temps
Tabou chez les Champoux.

19h30 Le monde merveilleux de Disney

20h30 Contrechamp
"Bingo": les émeutes dans les pénitenciers.

22h15 Séries plus
La Mafia. (5e de 7). Drame policier. La Mafia réagit à l'action du Commissaire Catani en s'en prenant d'abord à Titti puis en kidnappant sa fille Paola.

23h15 Cinéma
Le Parrain. (The Godfather) (1ère de 2). Drame policier réalisé par Francis Ford Coppola. Avec Marlon Brando, Al Pacino. À son retour de la guerre, le fils d'un chef de la mafia américaine décide de ne pas se mêler aux affaires de la famille. Pourtant, après une tentative d'assassinat sur son père par une bande rivale, il entreprend de descendre lui-même les adversaires (amér. 72). (Suite demain à la même heure).

L'ÉVÉNEMENT

• POUR LES JEUNES ET LES MOINS JEUNES GÉNIES EN HERBE, le mardi à 18h30

Sous le feu des questions que leur pose Pierre Chevrier, les étudiants des écoles secondaires du Manitoba se livrent une lutte tout aussi amicale que serrée.
Cette semaine:

Le Précieux-Sang affronte Vincent Massey

Réalisation: Donald Hétu.

LA GUERRE DES TUQUES

Aux Grands films, le jeudi 13 novembre à 18h30

Réalisée par André Melançon, cette comédie dramatique raconte une sorte de guerre entre deux «gangs d'enfants» pour la possession d'un château de glace.

À travers les enfants, ce film soulève des questions fondamentales comme la paix, la guerre, l'amitié et la solidarité.



• ET POUR LES CINÉPHILES LA MAÎTRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS

Le 16 novembre à 20h25 Aux Beaux Dimanches

Avec Meryl Streep et Jeremy Irons dans les rôles titres.



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

365 bons mots pour tout public

Le nouveau disque de Daniel Lavoie est sorti la semaine dernière. Vous savez qui a reçu une des premières copies? Avant Montréal et Paris? Saint-Boniface!

Au tout début de la semaine dernière, **Léo Dufault**, le réalisateur de l'émission «Cahier manitobain» à CKSB, a trouvé le nouveau Lavoie sur son bureau avec une note de l'auteur qui disait: «Play it again, Duff!»

«Duff», c'était le sobriquet de Léo Dufaut au temps où notre Manitobain errant était encore dans sa province natale.

Dernière nouvelle du camp Lavoie: le chanteur vient d'obtenir le prix de la chanson **Wallonie-Bruxelles-Québec,** décerné chaque année alternativement au Québec et en Belgique.

Le nouveau disque, qui s'appelle «**Vue sur la mer**», a été lancé à Paris le 4 novembre et sera lancé à Montréal lundi 10.

◆

Il y a deux semaines, le public winnipégois a pu mieux comprendre la situation politique aux Philippines à travers le spectacle de la Philippine Educational Theatre Association. Cette semaine, une petite fenêtre s'ouvre sur l'Afrique du Sud.



Daniel TOUGAS

Le **Market Theatre Company** de Johannesburg présente «Asinamali» («*A South African Ritual of Rage*»), un spectacle évoquant en mime, en chansons et en danse la vie des Noirs dans un comté sud-africain.

Les cinq comédiens de Johannesburg jouent essentiellement leur propre rôle dans cette pièce narrée, utilisant leurs vrais noms et leurs expériences personnelles pour tracer un tableau tragi-comique du climat politique qui règne actuellement dans leur pays.

«**Asinamali**» est une présentation du Winnipeg Folk Festival. (*Au Pantages Playhouse du mercredi 12 au dimanche 16, à 20h*).

◆

La musique du compositeur franco-manitobain Rémi Bouchard remplira la salle Pauline-Boutal dimanche 9 novembre.

«Souvenirs: Rémi Bouchard, sa musi rue et ses camarades» regroupera, outre le compositeur lui-même au piano, des membres de l'Orchestre symphonique de Winnipeg ainsi que le guitariste **Guy Michaud** et la soprano **Diane Berger.**

Le concert est une production des Éditions du blé, qui ont publié tout récemment le recueil musical «**Souvenirs**» de Rémi Bouchard . Le Centre culturel franco-manitobain collabore à l'événement.

L'entrée pour ce concert, qui débutera à 20h, sera gratuite, grâce en partie à l'Union des musiciens du Manitoba.



Le pianiste-compositeur Rémi Bouchard à la salle Pauline-Boutal.

The Color of Money. Un «pool hustler» fin arnaqueur retiré, joué par Paul Newman, devient le mentor d'un jeune cré-fin qui est également «hot shot» au billard (*Tom Cruise*).

Le vieux pro établit une relation d'affaires avec le jeune et son amie, et les trois partent à la recherche de pigeons dans les salles de billards de la côte est américaine, en route vers un grand tournoi de boules à Atlantic City. Le but: faire autant d'argent que possible. Toutes les ruses sont bonnes.

Newman est dans son élément. Cruise est incurablement fraîchier.

La caméra de **Martin Scorsese** (After Hours, Raging Bull, Taxi Driver) rôde autour des personnages et des tables de boules comme un lion en quête de souper. Pas un seul angle ne nous échappe. Un très bon film.

◆

La Tougâterie: *Lorsqu'on donne un numéro de téléphone dans un film de Hollywood, on se sert toujours des trois mêmes premiers chiffres. Lesquels?*

◆

Vous voulez élargir votre vocabulaire français? La division de l'Éducation permanente de l'Université de Winnipeg veut vous faciliter la tâche.

L'Université vient de publier un calendrier intitulé «**365 bons mots**». L'ouvrage, qui était destiné au début aux étudiants de français, sera maintenant vendu au grand public.

«Le but du calendrier est l'enrichissement du vocabulaire français, explique **Alexis Marjerison**, qui a compilé et composé ce glossaire chronologique. Il présente un nouveau mot, sa définition et une phrase qui précise son emploi, chaque jour de l'année.»

Illustré de nombreux dessins d'artistes manitobains, le calendrier est actuellement disponible chez nos deux librairies, **À la page** et la **Boutique du livre.**

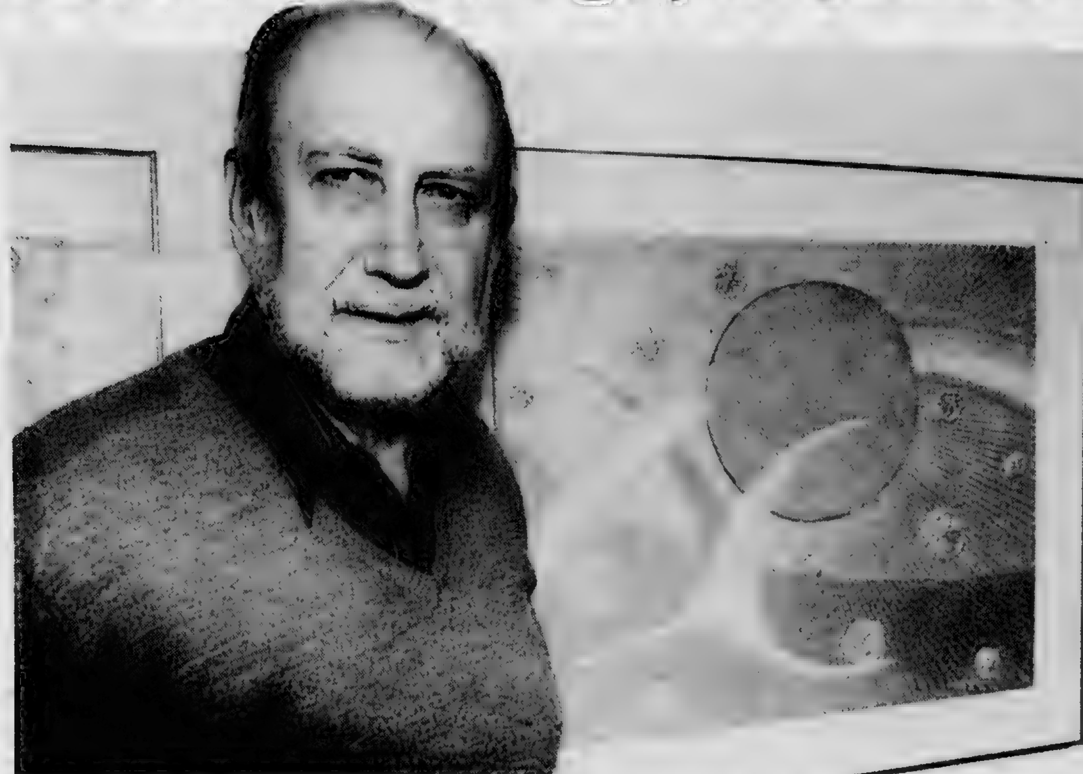
◆

La Tougâterie: *De quels trois premiers chiffres se sert-on toujours dans les films de Hollywood? 555. Notez-le la prochaine fois que deux acteurs s'échangent un numéro.*

◆

En partant: Le mardi 11 novembre, pour marquer le Jour du Souvenir, l'émission «**Le Point**» à Radio-Canada (*suivant Le Téléjournal*) présentera un film de l'Office national du film: «**Retour à Dresden**». Le film raconte la visite d'un ancien combattant canadien à Dresden en Allemagne».

Derrière l'image, le peintre



Thémistocle Wirsta: «L'art c'est de créer, mais le grand art, c'est de vivre de ce qu'on a créé!»

«C'est abstrait, mais ce n'est pas abstrait», affirme Thémistocle Wirsta, devant l'une de ses toiles dans la galerie II du Centre culturel franco-manitobain.

Ce peintre parisien d'origine ukrainienne, nous rappelle, en fait, que la peinture abstraite ne demeure abstraite que si nous n'y «participons» pas.

L'artiste s'arrête devant une peinture dont les couleurs s'ouvrent devant nous comme une clairière. «Qui n'a pas vu ce coin-là dans la nature? Ça a été peint sur un autre continent, mais on ne peut pas le limiter à un seul lieu. Ça peut-être «vrai» pour chacun de nous».

Il raconte l'histoire d'un vieil homme qui examinait l'une de ses peintures lors d'une exposition à Paris. Thémistocle Wirsta voyait le vieux scruter attentivement la toile non figurative qui se trouvait devant lui. Le peintre s'est approché et l'homme lui a dit: «Celle-là, je l'achète!»

Quand Wirsta lui a demandé quels aspects de cette peinture avaient attiré son regard, le vieillard a répondu: «Mais Monsieur, c'est nos deux petits chiens!» Le vieil homme lui a décrit en détails ses chiens dans la peinture. Peu après, la femme du vieillard est arrivée et a dit, sans hésitation: «Mais c'est nos deux petits chiens!»

«Les peintres vendent souvent l'image et non pas la peinture; c'est-à-dire, l'image la plus fidèle de ce qu'ils ont vu, souligne le peintre de la nouvelle école d'après-guerre de Paris. Pourtant, c'est ce qu'il y a derrière l'image qui compte. Le langage personnel, le style».

Thémistocle Wirsta a fait parallèlement des études d'architecture, de sculpture et de peinture à Tchernovtsky en Ukraine et à Bucarest, avant de s'installer définitivement à Paris en 1950, à l'âge de 26 ans.

Dans les toiles qu'on pourra voir au Centre culturel franco-manitobain jusqu'au 25 novembre, on décerne deux genres de paysages imaginaires: les uns éclaboussants de couleur, comme d'immenses fleurs qui font éclosion. Les autres, composés uniquement de formes géométriques métallisées et bien délimitées, évoquant des univers cosmiques.

«Le peinture, c'est de la création, pas de la re-création. Souvent, avec ses modestes moyens, le peintre essaye de copier la nature. Ce n'est pas possible. Ma femme et moi avons vu, depuis le début de notre séjour au Manitoba, des couchers de soleil: des rouges et des oranges qui se fondent graduellement en ciel bleu, avec un nuage gris en silhouette. Si un peintre avait pu rendre ça tel quel, personne ne l'aurait cru!»

«Le fait est que le coucher de soleil existe déjà. Je veux, par la peinture, apporter quelque chose qui n'existe pas encore».

«Et maintenant, que vais-je faire, de tout ce temps...»

Tous les garçons et les filles de mon âge...

Automne 66. Les Boîtes à chansons poussent comme des champignons. Les jeunes Franco-Manitobains débordent d'enthousiasme et montent sur la scène. Ils entrent en force dans la légende des sixties.

Ce qui d'habitude n'est qu'une vague a été cette fois un raz-de-marée. Attention, les enfants du baby boom débarquent, envoyant tout ce qui ne les intéresse pas, comme ces concours de la relève, sortes de «Génies en herbe» organisés par les parents pour sauvegarder la culture francophone, dans la fosse de l'oubli.

«On était tellement nombreux, explique Gérald Paquin, que tout ce que notre génération acceptait devenait immédiatement un triomphe. On transformait les chanteurs que nous aimions en super-héros. Quand notre génération achetait un disque, c'était instantanément beaucoup de ventes».



Gérald Paquin: «Chaque génération a son point de rencontre, la Boîte à chansons a été le nôtre».

Le jeune musicien parcourait tout le Manitoba: «Il y avait des Boîtes à chansons dans tous les villages. Elles étaient organisées par des professeurs, des adultes (1) qui aimaient la musique. Ils confiaient beaucoup de responsabilités aux élèves. Les jeunes embarquaient avec toute l'énergie dont ils sont capables, et leur parents adhéraient à ce mouvement: ils étaient contents de voir leurs enfants chanter là-dedans.»

Suzanne Jeanson qui, rapporte La Liberté et le Patriote du 1er décembre 66, «excelle dans les compositions de Petula Clark et de Françoise Hardy», se souvient de «l'ambiance de rêve des Boîtes à chansons». La jeune chanteuse de Lorette venait tous les soirs à Saint-Boniface, «ça faisait quasiment partie de nos concours.»

C'ÉTAIT LES 60

«C'était merveilleux: on voulait se faire entendre et même si on n'avait pas beaucoup de moyens, si c'était très artisanal, les Boîtes nous le permettaient.»

«Tu pensais seulement au spectacle, aux habits que tu allais porter. Et pour pouvoir te payer une robe, tu allais coiffer la dame d'à côté...» raconte l'une des chanteuses vedettes de l'époque.

Gerry Paquin, lui, appartenait à l'orchestre des «Fugitifs» (2), qui accompagnait les chanteurs et chanteuses de plusieurs Boîtes à chansons. «On allait répéter la musique de toutes les chansons de la Boîte une semaine avant et on revenait le samedi soir suivant pour jouer. On se faisait payer 80$...»



Suzanne Jeanson: «Même si les rêves du début peuvent être brisés, le voyage francophone vaut le coup.»

Mais, si elles ne les ont pas enrichis financièrement, les Boîtes à chansons leur ont beaucoup apporté sur le plan culturel. «Le fait de s'unir pour chanter nous faisait oublier notre crainte de le faire en français», confie Suzanne Jeanson.

«On a composé, créé dans cette langue. On ne s'est pas contenté de l'emprunter. Nous avons écrit nos propres paroles plutôt que d'être seulement des porte-parole», ajoute l'actuelle publicitaire du CCFM.

Pour Gérald Paquin, «les Boîtes à chansons ont sauvé la culture francophone au Manitoba». Beaucoup d'interprètes de ces Boîtes travaillent aujourd'hui dans la culture, qu'ils soient musiciens ou techniciens, que ce soit dans la publicité, la presse écrite ou l'audiovisuel», remarque le réalisateur publicitaire de Radio-Canada.

Certains de ces jeunes sont allés très loin, comme Daniel Lavoie. D'autres sont restés en chemin. Suzanne Jeanson regrette simplement l'absence de vraies critiques: «Les gens d'ici nous disaient extraordinaires et on les croyait». Hélas, le Québec et le milieu du spectacle se sont révélés moins louangeurs, malgré tous les concours remportés.

Mais après tout, qu'importe! «Nous nous sommes fait des amis dans la musique et avec eux nous partageons le même respect pour l'art et la culture», conclut Gérald Paquin. «Je suis fier de ce mouvement-là».

Stéphane JARRE

(1) *Antoine Gaborieau, Aimé-Onil Dépôt, André Surprenant, Annette Saint-Pierre, Christian Leroy, et beaucoup d'autres...*

(2) *Gérard Jean «Ziz», Noël Joyal, Gérald Paquin, Léo Nolette, Gilbert Dorge, Raymond Dorge, Aurèle Dorge.*

Quand vos parents, vos enfants ou vous-même débutiez dans le show-biz...

Pour se (re)plonger dans l'ambiance des 60, rien de tel que de consulter le programme des boîtes à chansons(*).

Ainsi, à Saint-Pierre-Jolys, les «Élucubrations fantasmagoriques» ont attiré plus de 500 personnes venues de toute la Rouge, pour écouter notamment:

«Fais-toi donc croque-mort», par les Diables rouges; «Un garçon manqué», par Joanne Gosselin; «Tu n'as jamais compris les filles», par Noëllie Gosselin; «La poupée qui fait non», par Rhéal Cormier; «Moi je sais si je t'aime», par Pauline Pineau et Elaine L'Heureux; «Pourquoi ces canons», par les Trianons.

Vous voulez en entendre d'autres? Pas de problème, voici «Jimmie attends-moi», par Suzanne Nolette, Diane Lavallée et Pauline Vermette; «Tous les garçons et les filles» par les Champagne; «Sur la plus haute colline», par Paul Roy; «Saint-Tropez», par Monique Ducharme; «La frontière», par Suzanne Jeanson.

Encore? «Dans le temps», par Noëlla Clavelle; «Nous prendrons le même chemin», par Lise et Diane Hébert; «L'ami fidèle», par Maurice Rioux, «Ton amour a changé ma vie», par Gérard Curé.

Et n'oubliez pas les Go go Girls: Mariette Carrière, Elaine Marcq et Laurette Cahil, de Saint-Pierre; Andrée Préfontaine et Louise Catellier, de Saint-Malo.

(*) *La Liberté et le Patriote, 17 novembre 66*

Lorette et Sainte-Anne jugent La Broquerie

La Liberté et le Patriote du 17 novembre 66 publie les commentaires de quelques jeunes de Lorette et de Saine-Anne sur la Boîte à chansons de La Broquerie.

Jeanne Jolicoeur: «Quelle agréable soirée! La Broquerie à gogo! On aura tout vu... Seulement cinquante sous pour un programme extraordinaire et une danse excitante. Mais n'allez pas augmenter les prix...»

Lorraine Bohémier: «Adamo! Françoise Hardy! Petula Clark! C'était merveilleux».

Alice Bohémier: «Quel plaisir j'ai eu à La Broquerie! Le décor était original: le Moulin Rouge, la Tour Eiffel, l'Arc de triomphe, la ville de Paris».

Jocelyne Poirier: «J'ai aimé aussi la danse après le programme. Bon moyen de se dégourdir et d'éviter les plaies de plancher».

Robert Jeanson: «Les filles crièrent... Les garçons crièrent.. Qui crièrent le plus? Les filles naturellement.»

Irène Landry: «Deux pièces présentées furent très comiques: Miss Bonnie Maronnie et les deux danseurs à gogo».

Janelle Sarrasin: «Quelle Boîte à chansons! Les 'deux filles manquées'ont mis beaucoup de joie dans l'atmosphère du gymnase.»

D'autres, anonymes: «Formidable et intéressant. Il devrait y avoir des chaises pour s'asseoir».

D'autres, grincheux: «J'ai trouvé que les jeunes bavassaient trop pendant les numéros du programme».

D'autres, sans pitié: «Cette Boîte à chansons à La Broquerie est supérieure à celle d'Otterburne.»

Et si on allait à St-Lazare

Le 11 novembre 1966, les jeunes de Saint-Lazare vibraient au rythme de leur Boîte à chansons. Voici une petite idée du programme;

«Quand le soleil dit bonjour aux montagnes», par Roberta Tourond, Irène Fleury, Mary-Ann Lépine et Beverly Bell; «Marche en avant», par Patricia Huberdeau, Thérèse Huberdeau, Carmelle Huberdeau, Nicole Fouillard, Louise Huybretch, Camille Fouillard, Rosalie Fouillard, Bonnie Selby, Valérie Haney, Kathleen Selby, Ginette Chartier et Nola Fouillard.

«Le joyeux promeneur», par Aurel Chartier, Grégoire Perreault, Francis Leclerc, Bernard Simard, James Fleury et Cyril Lafférière; «Tout le long de la vie», par Jeannette Leclerc, Joanne Leclerc et Mme Lamirande; «Pardonne-moi, ô Jackie», par Rachel Guay, Yvette Guénette et Marciana Fouillard.

Attendez, ne partez pas, il y en a d'autres! «Ma prairie», par Robert Huberdeau et Pierre Tremblay; «Larmes sur mes joues», par Jeannine Chartier, Yvette Guénette, Juliette Tétreault, Marguerite Huberdeau et Isabelle Pépin; «Dominique», par Edmond Fouillard et Jacques Huberdeau.

«J'ai besoin de ton amour», par Aurore Huberdeau, Anita Selby, Yvonne Simard, Michelle Fouillard, Jocelyn Tremblay, Margaret Selby, Yvotte Guénette et Darleen Selby; «Dis papa», par M. Denis Fouillard et Léontine; «Le vieux Jo», par Doris Huberdeau, Lise Huberdeau et Jocelyn Huberdeau; «Entre les étoiles» par Denis Chartier; «Quand le soleil dit bonjour aux montagnes», par les jumeaux Deschambault; et tant d'autres...

Avec un dépôt à terme votre argent travaille FORT!

Venez comparer nos taux avec ceux des Obligations d'épargne du Canada et des autres institutions financières.

La Caisse Populaire de Saint-Boniface vous offre:

- ***Un dépôt à terme encaissable ou non encaissable;***
- ***L'intérêt payé annuellement, semi-annuellement ou mensuellement;***

Tous vos dépôts sont garantis sans limite par le Fonds de sécurité du Manitoba.

Pour de plus amples renseignements concernant les dépôts à terme, venez vous renseigner auprès du personnel accueillant de La Caisse Populaire de Saint-Boniface.

PRÉCIEUX-SANG


Nicole Desorcy


Jacqueline Badiou


Gratia Boisjoli


Aurèle Foidart


Ghislaine Rioux


Mechtilde Dupuis

PARC WINDSOR


Gaëtane Guillou


Muriel Therrien


Thérèse Nadeau


Claude Comeault


Jeanne Dufault


Irène Catellier


Annette Chaput

PROVENCHER


Raymond Lafond


James Gosselin


Lauriana Audette


Ginette Tougas-Malo


Jacqueline Gervais


Judith Maynard


Lilliane Sorin


Nicole Michaud


Marielle Morin


Marcel Beaudet


Claudette Vermette


Charles Laflèche


René Bouchard


Lauraine Saindon


Laurent Bohémier


Joëlle Préfontaine


Lynn Springett

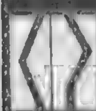

Rachelle Malo


Yvette Thibert


Solange Taylor


Roméo St-Amant


Florence Bourgouin



La Caisse Populaire de Saint-Boniface Limitée...
La différence à votre service!

- PROVENCHER Case postale 7, 185, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 (237-8874)
- PRECIEUX-SANG Case postale 57, 159, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0T3 (237-4505)
- PARC WINDSOR 1053, promenade Autumnwood, Saint-Boniface (Manitoba) R2J 1C6 (257-3360)

Les gardiens: six drôles de types



André BRIN

VOL 86-87

Il n'y a pas de gardiens de but ordinaires. C'est impossible. Quand un individu cherche volontairement à se mettre dans le chemin d'un tir qui peut atteindre des vitesses de 90 milles à l'heure, il y a des questions à se poser. La chose naturelle, ce serait d'éviter la rondelle!

Depuis quelques années, je soutiens que les gardiens de but sont les personnalités les plus intriguantes d'une formation de hockey. Ces athlètes se distinguent par leurs manières excentriques, leurs habitudes bizarres. La plupart ont la psychée la plus complexe de chaque équipe.

Une des personnalités les plus controversées a été **Gilles Gratton** des Rangers de New York. Il croyait dans la réincarnation. D'après lui, il était gardien de but parce que, dans une autre vie, il avait été un de ceux qui lançaient des pierres à Jésus Christ. C'était un pianiste accompli, mais il était aussi pris par le «streaking». Il n'était pas ordinaire.

Il y a d'autres exemples qui servent à soutenir ma thèse. **Marco Baron**, lorsqu'il gardait les filets pour les Bruins de Boston, passait par la même routine chaque soir. S'il ne pouvait pas trouver l'interrupteur dans sa chambre d'hôtel du premier coup, il retournait en bas demander une autre chambre.

Les dernières années, d'autres gardiens sont arrivés pour continuer la tradition de leurs prédécesseurs. **Patrick Roy** des Canadiens de Montréal a un tic nerveux des plus intriguants lorsqu'il est dans les filets.

D'accord, les gardiens ne sont pas comme les autres joueurs. Toute la pression leur tombe dessus. Quand ils font une faute, c'est très évident. C'est l'emploi le plus difficile dans la Ligue nationale.

Examinons les différents types de gardiens de but.

LE TYPE A: C'est le gardien aux réflexes. Celui-ci exécutera les arrêts les plus spectaculaires pour ensuite encaisser deux tirs inoffensifs de la ligne bleue. Ces gardiens évoluent pour devenir soit de TYPE B ou de TYPE C. (*Exemple de TYPE A: Bill Ranford, Patrick Roy* et *Mike Vernon*).

LE TYPE B: Le gardien aux réflexes de vétéran. C'est le gardien avec un peu de contrôle. En plus des arrêts spectaculaires, il réussit maintenant d'autres arrêts plus faciles parce qu'il se concentre. (*Exemples de TYPE B: Don Beaupré, Billy Smith et Andy Moog*).

LE TYPE C: Le gardien hors de contrôle. Celui-ci ne jouit plus du contrôle de ses réflexes. Souvent, il donne un spectacle de cirque, mais les résultats ne sont pas toujours flatteurs. (*Exemples de TYPE C: Steve Penney*).

LE TYPE D: Le gardien qui se tient debout. D'habitude, il est grand. Il ne peut pas manquer de faire des arrêts, parce qu'il est grand. Donc il protège beaucoup du filet s'il ne panique pas. (*Exemple de TYPE D: Ton Barasso et Mike Liut*).

LE TYPE E: Les gardiens fort techniquement. Quand un gardien ne tombe pas dans un des types réguliers, on dit qu'il est fort techniquement quand il connaît de bons moments. Quand il n'accomplit plus sa tâche, on dit qu'il a perdu confiance en lui. (*Exemples de TYPE E: Brian Hayward et Bob Froese*).

LE TYPE F: C'est le gardien chanceux. Il est chanceux de se trouver dans la Ligue Nationale. Souvent, son passé parle plus fort que ses actions. On parle encore de son potentiel après cinq ans. (*Exemples de TYPE F: Marc Behrend, Sam St-Laurent et Karl Friesen*).

◆

5 sur 5. Tom Martin, *avec les Jets à cause des blessures de Steen et Jarvenpaa, risque de rester avec la formation majeure. Il cogne comme personne d'autre et inspire par son jeu agressif.*

En passant, lorsque Martin se préparait pour le camp des Jets, il a participé aux séances d'entraînement des **Cougars** *de Victoria de la Ligue Junior Majeure de l'Ouest. Martin en est venu aux coups plusieurs fois avec des jeunes de 17 et 18 ans.*

Quand **Reijo Ruotsaleinen** *rejoindra les Oilers de Edmonton, les autres équipes de la division Smythe auront raison de s'inquiéter. Ruotsaleinen est l'un des meilleurs patineurs du circuit. Imaginez un peu Ruotsaleinen et* **Paul Coffey** *en défense!*

Avec **Daniel Berthiaume** *de la partie et* **Pokey Reddick** *toujours en forme, les Jets ont un des duos les plus prometteurs du circuit pour garder les filets.*

Une chance qu'on a Robert Jeanson

«Ça peut arriver, de perdre une game. De toute façon, je pense qu'on va gagner à B.C.». Pour affronter la dernière par-tie de la saison régulière, il fallait absolument parler à un optimiste. Robert Jeanson est notre homme.

«Franchement, ils ont mérité de perdre. C'était bâclé comme jeu. Mais ça arrivera pas une autre fois!» s'exclame le mordu des Bombers depuis une bonne quinzaine d'années (*Il a 36 ans. Et a donc développé une passion du football assez tard, ce qui donne les meilleurs maniaques en général, j'en sais quelque chose!*).

Pour le natif de Lorette, jouer sous la coupole ne devrait en aucun cas constituer un désavantage. «Si l'équipe est bonne, ça fait pas de différence. L'essentiel, c'est qu'ils ne pensent pas que c'est un pique-nique, comme ils l'ont pensé peut-être la semaine dernière. Pour gagner, il faut qu'ils jouent très fort.»

Maintenant, si le malheur voulait que les dieux du stade n'inspirent pas nos Gros Bleus, Robert Jeanson n'en ferait pas une maladie incurable. Le propriétaire de l'un des magasins généraux de Lorette est déjà «content» de la saison.

Le 5e Quart

«Quand tu regardes tous les joueurs qu'on a perdu: Cléments, Reaves et d'autres pour plusieurs parties, on a vraiment bien fait. Le monde devrait s'apercevoir de ça. Si on perd, je serais content quand même. Mais on va pas perdre, par exemple!»

Après cette dose fortifiante d'optimisme raisonné, laissons, par souci d'objectivité, la parole à Raymond Laflèche, qui avait déclaré, publiquement dans La Liberté la semaine dernière, que la partie Bombers-B.C. constituait LA game.



Willard Reaves n'a pas eu l'occasion de distribuer beaucoup de ballons aux handicapé(e)s cette saison, qui, malgré la froideur et la neige, étaient fidèles au rendez-vous. Un froid qui semble inciter une fois de plus trop de spectateurs à prendre un coup.

Robert Jeanson est formel: « Il y a une limite. L'autre jour, on voyait quasiment rien parce que des gens en boisson se tenaient debout. C'était plattel».

Fidèle à ses commentaires, il n'affiche «plus grande confiance». Pour le prof de La Broquerie, «on va gagner difficilement à B.C. Place». Il offre cependant un fluet rayon d'espoir: «Il faut mieux jouer sur du béton que dans la neige». Mais envoie, immédiatement, après un gros nuage noir: «Avec le béton, on va perdre quelqu'un».

Il y au moins une consolation: ça ne sera pas Reaves. Et c'est de lui dont on risque d'avoir besoin pour assurer une attaque au sol efficace, quand il faudra battre les Eskimos dans le froid. Sinon, il va falloir commencer à penser comme Robert Jeanson pour survivre psychologiquement à 1986.

Bernard BOCQUEL

Les oeuvres d'Art

On ne s'attend jamais à ce qu'un jeune hockeyeur de seize ans puisse avoir un impact immédiat, même dans la ligue Hanover-Taché. Mais c'est justement ainsi que Art Coulombe a commencé sa carrière de hockey. Avec de l'impact.

Avec Richmond Gosselin (16 ans) au centre, Gerry Préteau (17 ans) à l'aile droite et Arthur Coulombe (16 ans) à l'aile gauche, le 'trio de jeunesse' des Warriors de Saint-Malo n'a pas tardé à se faire entendre en 1972. Ils ont fini premier, deuxième et troisième au classement des compteurs. Et les Warriors n'ont pas perdu une fois.

HANOVER-TACHÉ

Ça y est! Treize jours plus tôt que l'an dernier.

Les premiers matchs de la saison régulière de la Ligue Hanover-Taché seront disputés dès le 13 novembre (*Lorette et Sainte-Anne*) et dès le 14 (*Saint-Pierre, Saint-Malo, Ile-des-Chênes et La Broquerie*).

Du nouveau? Niverville a débarqué. Mitchell a embarqué. Et Arthur Coulombe, dont André Brin a brossé le portrait, sera un Warrior en 1986-87.

Les détails sur les autres équipes? La semaine prochaine. Lorsque *La Liberté* commencera, cette année encore, la couverture de la plus ancienne ligue senior du sud-est manitobain.

PORTRAIT SPORTIF

Art Coulombe confie que le trio n'avait rien de magique. «Je ne sais pas ce que c'était. Richmond, Gerry et moi, on a toujours été les meilleurs des jeunes à Saint-Malo. Ils nous ont mis ensemble et tout a cliqué. Richmond savait quoi faire avec la rondelle. Moi, j'avais le 'knack' de compter des buts. Et Gerry était gros et fort et il savait compter, lui aussi.»

«Ce n'était pas surprenant qu'on était les meilleurs. C'était toujours les mêmes qui patinaient: moi, Richmond et les frère Préteau. Cependant, c'était Richmond et moi qui pelletions la neige, Gerry, lui, regardait les ombres sur la patinoire et lorsqu'on avait fini, il s'en venait. On ne se plaignait jamais. Il était plus gros que nous.»

Pendant cette année-là, Art Coulombe jouait aussi avec les Juveniles de Saint-Malo et les Juveniles de Steinbach. «On jouait au hockey. Ensuite, on allait à l'école se reposer.»

Par deux fois, le jeune malouin n'a pu se tailler une place sur l'alignement des Bombers de Flin Flon. «Je ne savais jamais à quoi m'attendre. La première année, Richmond l'a fait. Mais pour moi, c'était la première fois que je quittais la maison. Richmond, lui, avait été au Collège et il était plus prêt. À ce temps-là, j'étais ailier et tout le monde cherchait des gros ailiers comme en avaient les Flyers de Philadelphie.»

À 18 ans, il a été recruté par l'équipe junior de Steinbach et l'entraîneur, Jude Boulianne. «C'est là que j'ai appris à jouer au hockey. Je suis resté là deux ans et j'apprenais tout le temps.»

Entre 1977 et 1981, Arthur Coulombe a démontré ses talents avec les Huskies de Steinbach de la ligue senior. À l'époque, on ne l'a presque pas choisi. Il était petit et n'était pas extrêmement rapide, disait-on. Quand même, on lui a donné une chance. Art Coulombe est resté à ce jour le plus grand compteur de l'histoire des Huskies.

Gâtés

En 1981, il s'est retrouvé à Morris pour une saison qui devint désastreuse. «Je me suis cassé la clavicule deux fois. C'est la dernière fois que j'ai porté un numéro impair.» Après une année de retraite, il s'est retrouvé de nouveau avec les Warriors de Saint-Malo pour deux saisons championnes. L'année passée, le vétéran de 30 ans s'est retrouvé à Warroad, au Minnesota.

«Aux États, ils n'ont pas le coeur comme les Canadiens. Ils se plaignent beaucoup. Ils ont été gâtés, ça se voit. Ça ne vient pas de la vieille école».

Quand l'étudiant du Success College raconte sa carrière, il ne s'attarde jamais sur ses succès individuels. Ce sont les championnats d'équipe dont il est le plus fier.

«La première année avec Richmond à Saint-Malo était fantastique. On n'a pas perdu une partie. On jouait vraiment bien. Ensuite, il y a eu l'année où Steinbach est allé à la Allan Cup. Pour s'y rendre, on avait battu les Smokeeaters de Trail, B.C., une équipe légendaire. Les deux derniers championnats à Saint-Malo ont été quelque chose de spécial aussi. C'était une équipe jeune, mais on a vraiment joué en équipe. Si l'équipe d'aujourd'hui faisait la même chose et oubliait les frictions, elle ferait bien aussi. Il y a du talent à Saint-Malo. Ça, il n'y a pas de doute.»



Arthur Coulombe: d'excellents souvenirs.

Il y a cependant un record individuel dont Art Coulombe est très fier: ses 139 points pendant la saison 83-84. «Au début de la saison, je comptais quatre points par match. J'ai fait mes calculs, puis j'ai vu que je pourrais battre le record de Ron Freynet des As de Sainte-Anne. J'ai commencé à en compter sept ici, et puis six là. Puis j'ai eu le record. Mon Freynet, il m'avait battu une couple de fois comme meilleur compteur. Je lui en devais une. Freynet et puis moi, on a eu une vraiment bonne rivalité. C'était le fun quand même».

À cause du hockey, j'ai rencontré en masse du monde. J'ai dû quitter Saint-Malo quand j'étais jeune, pour jouer. Je leur ai dit: Je vais partir, je vais apprendre à jouer. Puis je reviendrai vous montrer. C'est ça que j'ai fait.»

André BRIN

Entre la petite fête paroissiale et la grande fête provinciale

À quoi ressemblera la fête de la Saint-Jean-Baptiste en 1987? La réflexion a été engagée lors de la réunion annuelle de la Société organisatrice le 22 octobre.

«Elle ressemblera à celle de l'été dernier», estime Tony Duhamel, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie. «Il nous faut concilier les deux extrêmes: certains souhaitent la simplicité d'une fête familiale et, à l'opposé, d'autres voudraient que soit organisée LA grande fête francophone de la province.»

À mi-chemin entre les deux, la fête champêtre telle qu'elle a été proposée en juin dernier sera répétée dans ses grandes lignes en 1987. Mais rien n'a encore vraiment été décidé.

Tony Duhamel rappelle que la partie religieuse a été réussie, que les activités destinées aux enfants ont été bien accueillies tant par les parents que par leur progéniture, que l'exposition d'art et d'artisanat a attiré une foule importante et que la partie culturelle, comme la discothèque, a bien plu. Autant d'activités qu'on devrait retrouver l'année prochaine.

LA BROQUERIE

Un autre problème que devront aborder tôt ou tard les responsables de la fête de la Saint-Jean-Baptiste: la Société a-t-elle besoin d'un employé disponible en permanence durant toute l'année, ou peut-elle se contenter, comme c'est le cas à présent, d'un coordinateur pendant quelques mois seulement?

Répétée

Bien évidemment, la première proposition est plus coûteuse que la seconde, mais elle permettrait de mieux préparer la principale activité parrainée par la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie.

Côté financier, «la fête n'a pas rapporté énormément, cette année, mais un petit surplus a pu être dégagé», indique Tony Duhamel. Depuis, la Société de La Broquerie a reçu environ 1 500$ de subvention du gouvernement provincial.

Mais Tony Duhamel souligne que la réussite de la fête de la Saint-Jean repose d'abord sur la centaine de volontaires qui l'organisent et sur la coopération des diverses associations qui animent le village. Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste espère d'ailleurs que cette collaboration de toutes les organisations de La Broquerie sera encore renforcée dans l'avenir.

Stéphane JARRE

VITE LU VITE SU

Transcona — Le bazar paroissial de l'Assomption a rapporté la somme de 3 280$ grâce à la participation d'au moins 300 personnes.

Un profit et une assistance comparables à l'an dernier. Cet argent sera utilisé pour payer les frais de réparation de la toiture de l'église.

La tombola organisée à l'occasion du bazar le 26 octobre a rapporté 100$ à Jodee Hansell, un radio-réveil à Agnès Gosselin, un service à vaisselle à Alice Proulx, une couverture bébé à A. Chaptain, une couverture crochetée à Mary Roméo et un lit-panier au curé Rodrigue Bouchard. D'autres tirages ont permis de distribuer en tout près d'une trentaine de lots.

■ ■

Marchand — Les cérémonies marquant le 200e anniversaire de la naissance de Saint-Jean-Marie Vianney, patron des curés de campagne et de la paroisse de Marchand, se poursuivent par une retraite de quatre jours à partir de ce dimanche 9 novembre.

La cérémonie religieuse du 26 octobre a été suivie d'un souper paroissial qui a attiré 550 personnes, rapporte Tony Duhamel.

■ ■

Saint-Georges — Le conseil d'administration de la Caisse populaire de Saint-Georges a choisi Sylvio Chevrefils pour le présider.

Annette Viallet est vice-présidente. Carolus Vincent, Michel Bouvier et Marcelin Vincent forment le comité de crédit.

■ ■

Saint-Jean-Baptiste — Le comité de curling organise un souper-gala samedi 15 novembre dont le prix d'entrée est fixé à 50$. ***(Pour les détails, voir le Calendrier provincial).***

Le comité poursuit ainsi sa campagne de prélèvement de fonds avec l'intention de construire un bâtiment pour les amateurs de curling qui sont aujourd'hui contraints d'aller à Morris pour jouer. Plus de 100 000$, soit le tiers de la somme nécessaire, ont déjà été recueillis.

«Avant d'entreprendre les travaux, le comité de curling souhaite disposer d'au moins 200 000$», explique Paulette Vermette, secrétaire du comité. «Seule une subvention gouvernementale permettrait d'atteindre rapidement ce montant», ajoute-t-elle.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN MATIÈRE de la succession de l'état de ALBERT HENRI REY, défunt, du village de Saint-Claude au Manitoba.

Toute prétention contre l'état susmentionné, dûment vérifiées par proclamation fixée par la loi, doivent faire valoir leurs droits avec le soussigné à boîte 450, Saint-Claude, R0G 1Z0, dès ou avant le 14e jour de novembre 1986.

DATÉ au village de Saint-Claude le 31e jour d'octobre 1986.

LOUIS J. GAUTRON
expert conseil pour l'exécuteur.

Sachez distinguer le bon grain de l'ivraie

Amateurs de plantes aromatiques et de préparations d'herboristerie, attention! Ne confondez pas produits naturels et produits sans danger.

Un rapport commandé par le ministère fédéral de la Santé et du bien-être social à un comité d'experts (*) recommande de prendre quelques précautions avant d'utiliser certains produits.

Voici la liste des principales plantes dont la toxicité n'avait pas été signalé jusqu'à présent et dont il faut se méfier.



Stéphane JARRE

SANTÉ

Produits d'herboristerie acceptables comme denrées alimentaires à condition qu'ils ne soient pas consommés au cours de la grossesse, qu'on en utilise qu'une quantité restreinte et qu'on ne les emploie pas avec d'autres médicaments: épine-vinette, uva Ursi, origan, millefeuille, dong quai, lobélie, muguet, hydrastis, essence de persil, essence de Sabine, huile de chénopode.

Les produits suivants sont considérés comme inacceptables en tant qu'ingrédients ou aliments.

Graines d'Arrow-root de Floride	*Zamia integrifolia*
Arrow-root d'Espagne	*Maranta malaccensis*
une sorte de noix d'arec	*Areca catechu*, noix
Calamus	*Acorus calamus*
Graines de Ricin	*Ricinus communis*
Actée	*Actea*, genre
Baies	*Bryonia alba; Bryonia dioica*
Coton	*Gossypium herbaceum*
Colchique/safran des prés	*Colchicum autumnale*
Croton	*Croton tiglium*
Daphné/Mézéréon	*Daphne*, genre
Rauwolfia	*Rauwolfia*, genre
Apocyn à feuilles d'Androsem	*Apocynum androsaemifolium*
Digitale pourprée	*Digitalis purpurea*
Herbe de St-Jacques	*Senecio jacobaea*
Chanvre du Canada	*Apocynum cannabinum*
Jusquiame noire	*Hyoscyamus niger*
Marron d'Inde	*Aesculus hippocastanum*
Fèves de St-Ignace	
Jasmin de Caroline	*Gelsemium sempervirens* et autres espèces
Herbe aux sorciers	*Datura stramonium*
Lantana	*Lantana camara*
Madragore d'Europe et d'Amérique	*Mandragora officinarum, Podophyllum peltatum*
Gui d'Amérique	*Phoradendron peltatum americana*
Gui d'Europe, baies	*Viscum album*
Champignon	*Amanita*, genre
Narcisse	*Narcissus pseudonarcissus*
Morelle douce-amère	*Solanum dulcamara*
Hedéoma faux-pouliot, essence	*Hedeoma pulegium*
Menthe pouliot, essence	*Mentha pulegium*
Phytolaque rouge	*Phytolacca americana*
Graines de pavot blanc	*Papaver somniferum, P. dubium, P. hybridus, P. argemone*
Tanaisie, essence	*Tanacetum vulgare*
Thuya, cèdre	*Thuja occidentalis*
Yohimbe	*Strophanthus kombe*

(*) *Rapport du Comité d'experts des herbes aromatiques et préparations d'herboristerie. Santé et Bien-être social Canada, 1986.*

Une centenaire le 22 novembre

Le 22 novembre, le Pavillon de Saint-Claude sera en fête. L'une de ses 18 pensionnaires, Berthe Dureault, originaire de Fannystelle, aura 100 ans ce jour-là.

Sa soeur, Gertrude Syrenne, pourtant âgée de 98 ans, n'a pas hésité à venir de Calgary en voiture pour participer à la messe et à la réception organisées le 19 octobre dernier en hommage à Berthe Dureault.

La fille de notre centenaire, Germaine Perreault, confie d'ailleurs, tout en recensant les octogénaires et nonagénaires de sa parenté: «dans la famille, on vit longtemps».

FANNYSTELLE/ SAINT-CLAUDE

Berthe Dureault, qui ne réside au Pavillon de Saint-Claude que depuis un an, est la seconde pensionnaire de ce foyer, ouvert en janvier 82, à atteindre le siècle d'existence. La précédente n'est autre que l'ancienne doyenne de Saint-Claude, Marie Jobin, qui s'est éteinte le 21 décembre 84 à l'âge de 105 ans et 9 mois.

Arrivée de Sainte-Gertrude (*Québec*) avant le tournant du siècle, Berthe Piché a épousé Ovide Dureault en 1905. Le couple s'est installé sur une ferme où il a élevé 10 enfants. Mme Dureault est 24 fois grand-mère, 43 fois arrière-grand-mère, 17 fois arrière-arrière-grand-mère et elle a même une arrière-arrière-arrière-petite-fille!

Stéphane JARRE

Rénover ou reconstruire l'école?

Les parents de l'école de Saint-Léon ne savent toujours pas si une nouvelle école sera construite ou si l'ancienne sera réparée.

La commission de financement des écoles publiques ne fera pas connaître sa décision avant le mois de décembre. Au plus tôt.

L'école, qui accueille 37 élèves de la maternelle à la 8e année, demande en effet quelques travaux d'aménagement. Elle a été construite autour des années 50.

SAINT-LÉON

Le comité de parents qui s'est réuni en assemblée annuelle le 3 novembre a reconduit à sa tête Irma Grenier, Bonnie Rondeau, Adrien Caillier et Roland Talbot. Les fonctions de chacun d'entre eux ne seront pas connues avant la prochaine réunion de l'exécutif prévue pour le courant de la semaine du 9 novembre.

Outre la préparation des concerts de Noël, des journées chiens-chauds et des quelques autres activités, les parents attendent avec impatience la sortie prévue avant Noël du livre sur les écoles de Saint-Léon.

Stéphane JARRE

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.

La nouvelle stratégie du Chalet Malouin va-t-elle fonctionner?

D'ici un an, le Chalet Malouin pourrait accueillir une trentaine de personnes âgées ou handicapées. Si le ministère des services communautaires dit oui à la construction d'un foyer d'hébergement (*résidential care home*).

L'affaire commence en 1980, lorsque Lorette Courcelles, l'actuelle administratrice à temps partiel du Chalet Malouin, prend la tête d'un comité pour obtenir, du ministère de la santé, une **maison de soins personnels** (*personnel care home*).

Refus répété du ministère de la santé. Parce qu'il existe déjà de telles facilités à Saint-Pierre-Jolys. Mais sans doute aussi parce que le gouvernement doit contribuer financièrement. (*Le résidant paye 555$ par mois, et le gouvernement paie la différence*).

Différence

Alors Lorette Courcelles et son comité ont changé leur fusil d'épaule. Ils viennent de frapper à la porte du ministère des services communautaires pour obtenir le droit d'ajouter une aile de 30 chambres individuelles aux 46 chambres du Chalet Malouin. Ils ne veulent plus une maison de soins personnels, mais un **foyer d'hébergement**. La grosse différence pour le gouvernement? Ça ne lui coûterait pas un sou. La grosse différence pour les responsables? Il revient au comité d'admission du Chalet de fixer les critères d'admission.

SAINT-MALO

Les responsables du projet font état d'une liste d'une quarantaine de personnes qui seraient prêtes à payer 555$ par mois pour bénéficier de certains soins médicaux 24 heures sur 24, sept jours par semaine. L'avantage d'intégrer ce foyer d'hébergement est évident. «Les locataires actuels du Chalet pourraient aider les personnes, leur rendre visite. L'aspect social de la chose est important,» souligne Lorette Courcelles.

Bien que Lorette Courcelles ne puisse pas donner une estimation du coût de la construction du foyer d'hébergement, elle fait valoir que le Chalet Malouin dispose déjà du terrain et de l'essentiel des facilités requises. (*Cuisine, salle à manger à agrandir légèrement, etc...*) «Quand on a agrandi le Chalet Malouin, on avait ça en tête», souligne l'administratrice depuis l'an dernier.

Le Chalet Malouin construit en 1972 comprenait 16 appartements. 30 appartements ont été rajoutés en 1985, au coût de 1,8 million. Les 46 appartements hébergent au total 54 personnes, dont une vingtaine prend chaque jour deux repas à la salle à manger (*la cuisine occupe 3 personnes*). Une vingtaine d'autres utilise le service à l'occasion. Les 3 repas quotidiens coûtent 7$ et sont disponibles 7 jours par semaine. Le Chalet Malouin est classifié «logement pour personnes âgées».

Emplois créés

C'est en principe au courant de ce mois que le Chalet Malouin, présidé par Gabriel Catellier, saura si la requête pour un foyer d'hébergement a été approuvée. Si le projet est accepté, Lorette Courcelles estime que 3 emplois à temps plein et trois emplois à temps partiel, essentiellement dans le domaine de la santé, devraient être créés.

Bernard BOCQUEL

L'Atelier de la Rivière-Rouge a vite besoin d'un nouveau local

Convaincre le gouvernement de payer

Le conseil d'administration de l'Atelier de la Rivière-Rouge va rencontrer prochainement Muriel Smith, ministre des services communautaires.

Les responsables de l'unique atelier francophone employant des handicapés mentaux attendent toujours que le gouvernement provincial finance la construction d'un nouveau bâtiment. L'Atelier a dû, en effet, abandonner son local (*l'ancien curling de Saint-Malo*) le 2 septembre.

Le comité de construction formé pour l'occasion cherche à vendre l'ancien curling et son contenu. «Nous avions lancé un premier appel d'offres, mais personne n'a répondu», indique Albert Déquier, membre du comité ad hoc. Du coup, il a été décidé de prolonger l'appel jusqu'au 10 novembre, midi.

Pour vivre

De l'autre côté, pour la construction, les plans sont sur le papier. Le coût total de ce nouvel édifice avoisinerait les 350 000$, d'où la necessité de faire appel à la province pour son financement.

De plus, il y a urgence. Car en attendant d'être relogé dans une bâtisse neuve, l'Atelier «est contraint de payer la location de quatre emplacement différents», explique la présidente de son conseil d'administration, Alice Hébert. Cette dispersion temporaire devra trouver une solution de rechange avant mars prochain.


Muriel Smith,

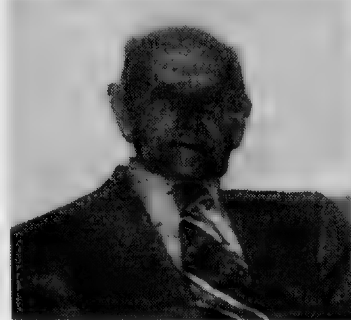
En effet, à ce moment-là, il ne sera plus possible de louer, comme c'est le cas maintenant, deux salles du Club Noret des Chevaliers de Colomb.

Pour l'instant, le seul élément de satisfaction pour les responsables de l'Atelier a été l'augmentation accordée tout récemment par le gouvernement pour les allocations qu'il verse (*10$ pour chacun des 32 employés et par jour, au lieu de 8$ auparavant*).

«Avec cette augmentation, nous voulons embaucher une personne à temps partiel qui libérerait la gérante de ses tâches de planification», indique Alice Hébert. Car, pour vivre, l'Atelier de la Rivière-Rouge ne se contente pas de ces aides publiques. Il complète les allocations versées par la province en vendant ses produits et en sous-traitant ses travaux.

Stéphane JARRE

Nécrologie


Arthur E. Bergeron

Après un séjour d'un an et demi à l'hôpital de Saint-Boniface et cinq mois au Centre hospitalier Taché, M. Bergeron rendit paisiblement son âme à Dieu, le 14 octobre 1986 à l'âge de 93 ans.

Son épouse Béatrice (née Philippon) le précéda en 1976, un gendre Gilbert Neirinck en 1984, un petit-fils Gérald Fontaine en 1963, un arrière-petit-fils Marcel Fontaine en 1984.

Il laisse dans le deuil quatre filles, Claire (Edmond) Lacroix de la Colombie-Britannique, Rita (Léon) Fontaine de Saint-Boniface, Lucille Neirinck de Toronto, Germaine (Willie) Leclerc de Headingley, trois fils: George (Jeannette) Bergeron, Radolphe Bergeron, Guy (Ria) Bergeron, tous de St-Eustache. Lui survivent aussi deux belles-soeurs, Mme Rosalie Bergeron de Saint-Boniface et Mme Rose Morier de la Colombie-Britannique ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les prières furent récitées à 9h samedi matin le 18 octobre au Salon mortuaire Desjardins, 357, rue Des Meurons ensuite le défunt fut exposé à l'église du Précieux-Sang, 200, rue Kenny suivi de la messe de la Résurrection célébrée par le père Gérald Labossière assisté de Jocelyne (Fontaine) Bayer et de Georgette (Bergeron) Rogers, petites-filles du défunt. Les porteurs étaient les petits-fils René et Marc Fontaine, Normand et Réal Bergeron, et Richard et Donald Leclerc. L'inhumation suivit au cimetière de Saint-Boniface.

Sincères remerciements au personnel du Centre hospitalier Taché pour leurs bons soins et leur tendresse envers notre père.

Un merci spécial aussi au père Gérald Labossière comme célébrant et ami de la famille, à la chorale, aux parents et amis pour leur témoignage de sympathie et à ceux qui ont offert leur aide d'une façon ou d'une autre. Garde mon âme dans la paix, près de toi Seigneur.

Des friandises à préparer d'avance pour les fêtes

Bien que les fêtes de Noël soient encore loin, certains aspects des activités qui marquent cette joyeuse époque de l'année doivent être planifiés d'avance.

Parmi ces activités, la pâtisserie occupe un rang primordial. En commençant à préparer sans tarder vos tartelettes au mincemeat, vos sablés et vos gâteaux aux fruits et en les conservant au congélateur, vous gagnerez un temps précieux et éviterez la précipitation superflue à une époque déjà si trépidante.

PRATIQUE

À Noël, la bonne chair fait partie de l'hospitalité traditionnelle et avec un congélateur bien garni les visites impromptues de votre famille ou de vos amis ne risqueront pas de vous prendre au dépourvu.

Chaque famille a ses propres recettes qui se transmettent de génération en génération et que l'on sert d'une année à l'autre. Outre ces recettes favorites, essayez celles qui suivent, elles se prêtent particulièrement bien à la préparation d'avance et à la congélation.

N'oubliez pas cependant qu'il est important, comme pour tous les mets préparés pour le congélateur, d'emballer vos friandises de Noël dans de robustes sacs à congélation pour assurer qu'elles seront bien protégées durant leur séjour au congélateur.


Des friandises préparées d'avance et congelés dans de robuste sacs à congélation, aideront à éviter la précipitation durant la saison des fêtes.

Biscuits de Noël

1 tasse (250 mL) de beurre, ramoli
3/4 tasse (175 mL) de sucre
1/2 c. à thé (2 mL) d'extrait de vanille
2½ tasses (625 mL) de farine tout usage
1/2 tasse (125 mL) de cerises confites rouges et 1/2 tasse de vert
1 tasse (250 mL) d'amandes effilées

Malaxer le beurre et le sucre pour faire une crème mousseuse. Ajouter la vanille. Incorporer la farine et bien mélanger. Ajouter les cerises et les noix. Façonner la pâte en 4 rouleaux d'environ 6 x 1½ po (15 x 3,75 cm). Les envelopper soigneusement de pellicule Saran Wrap.

Les placer dans des sacs à congélation et les conserver au réfrigérateur jusqu'au moment de l'emploi. Les retirer du congélateur ½ heure avant la cuisson. Les couper en tranches de ¼ po (0,5 cm). Les faire cuire sur des tôles de biscuits non graissés au four à 375°F (190°C) pendant 10 minutes ou jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées. Donne environ 6 douzaines de biscuits.

Bouchées au gingembre

1½ tasse (375 mL) de dattes dénoyautées
1 tasse (250 mL) de pruneaux dénoyautés
1 tasse (250 mL) d'abricots secs
1 tasse (250 mL) de raisins secs
1 tasse (250 mL) de noix finement hachées
¼ tasse (50 mL) de gingembre confit haché
¼ tasse (50 mL) de miel
3 c. à soupe (4 mL) de rhum
1 tasse (250 mL de noix de coco râpée

Hacher les dattes, les pruneaux,les abricots et les raisins secs dans un robot culinaire ou les hacher menu avec un couteau. Ajouter le gingembre, le miel et le rhum. Bien mélanger. Mettre au frais 1 heure. Façonner des boulettes de 1 pouce (2,5 cm) et les rouler dans la noix de coco.

Les placer dans de robustes sacs à congélation, éliminer tout l'air et les mettre au congélateur. Laisser reposer 15 à 20 minutes à température ambiante avant de servir. Donne environ 4 douzaines.

Petits fours aux fruits

1½ tasse (375 mL) de raisins secs
1/4 tasse (50 mL) de rhum ou de jus de pomme
2/3 tasse (150 mL) de farine tout usage
3/4 c. à thé (3 mL) de bicarbo nate de soude
1 c. à thé (5 mL) de cannelle en poudre
1/4 c. à thé (1 mL) de muscade
1/4 c. à thé (1 mL) de clou de girofle moulu
2 c. à soupe (25 mL) de beurre, ramoli
1/4 tasse (50 mL) de cassonade
1 oeuf
1 tasse (250 mL) de moitiés de pacanes
1/2 tasse (125 mL) de cerises confites
1/2 tasse (125 mL) de fruits confits mélangés

Faire tremper les raisins dans le rhum ou le jus de pomme pendant 1 heure. Combiner la farine, le bicarbonate de soude, la cannelle, la muscade et le clou de girofle. Dans un autre bol, malaxer le beurre, le sucre et l'oeuf pour faire une crème.

Au congélateur

Ajouter les ingrédients secs: bien mélanger. Incorporer les raisins secs, les noix et les fruits. Déposer des cuillerées à thé de mélange sur des tôles à biscuits non graissées. Faire cuire au four à 325°F (160°C) de 10 à 15 minutes ou jusqu'à ce que la surface soit légèrement dorée. Laisser refroidir sur des grilles.

Placer les biscuits dans des sacs à congélation et les mettre au congélateur. Donne environ 3 douzaines. Laisser reposer 15 à 20 minutes à température ambiante avant de servir.

La page de Bicolo

Bonjour!

Le petit chien que j'ai adopté est «Bijou», dessiné par Corinne Tétreault, 8 ans, d'Ile-des-Chênes.

Il est amusant. Il apprend vite quelques trucs; quand je lui donne un os, il le gruge un peu et puis va l'enterrer. Il saute pour attraper une balle ou un bâton. Je l'aime beaucoup! L'aimes-tu toi aussi?

La semaine prochaine je te parlerai des différentes races de chien. Salut.

Bicolo





Voici de vrais artistes!

Quels beaux dessins de chiens! Et j'en ai reçu des centaines, tous tout aussi jolis! Bravo les amis!

GAGNANTS DU CONCOURS D'AUTOMNE

«Dessine-moi un chien et donne-lui un nom»

Pour les noms:

RIKIKI de Kevin Green, 8 ans, Saint-Claude (Manitoba)
TÉZARRO de Daniel Gagné, 13 ans, St-Pierre (Manitoba)
RATATOUILLE de Mathieu Plamondon, 7 ans, Ile-des-Chênes (Manitoba)
COPAIN de Marième Bonin, 5 ans, 242, baie Parkview, Saint-Boniface (Manitoba)

D'autres beaux noms suggérés:
Caramel, Ti-Noir, Princesse, Bijou, Duchesse et bien sûr, Fido.

Gagnants des dessins

4 à 6 ans
Raynald Massinon, Haywood (Manitoba)
Guy Gagnon, Ile-des-Chênes (Manitoba)
Rosanne Ritchot, Ste-Anne (Manitoba)
Liel Plamondon, Ile-des-Chênes (Manitoba)

7 et 8 ans
Denise Lapointe, Lorette (Manitoba)
Dacey Bruce, St-Laurent (Manitoba)
Stéphanie Gales, 74, Harry Collins, Winnipeg (Manitoba)
Gina Falsarella, 285, chemin River, St-Vital (Manitoba)
Martin Balcaen, 116, baie Cormorant, Saint-Boniface (Manitoba)
Jamie Dumont, St-Laurent (Manitoba)
Martin Gagné, St-Pierre-Jolys (Manitoba)
Jacqueline Lyons, Lorette (Manitoba)
Corinne Tétreault, Ile-des-Chênes (Manitoba)
Geneviève Legal, Ste-Anne (Manitoba)
Shelly Stewart, 111 Garden, Winnipeg (Manitoba)
Jared Barnett, 414 Sackville, Winnipeg (Manitoba)
Chantal Bédard, 737, rue St-Jean-Baptiste, Saint-Boniface (Manitoba)

9 et 10 ans
Mélanie St-Hilaire, Kleefeld (Manitoba)
Damien Beaudoin, Otterburne (Manitoba)
Mylène Collet, 190, av. Woodlawn, St-Vital (Manitoba)
Rachelle Gratton, St-Laurent (Manitoba)
Jenny Mihill, 16-30, av. Balor, Winnipeg (Manitoba)
Justin Gauthier, St-Pierre-Jolys (Manitoba)
Rachelle Ducharme, St-Laurent (Manitoba)
Suzie Lemoine, 478, River, St-Vital (Manitoba)
Jocelyn Lambert, St-Malo (Manitoba)
Shelly Ducharme, St-Laurent (Manitoba)

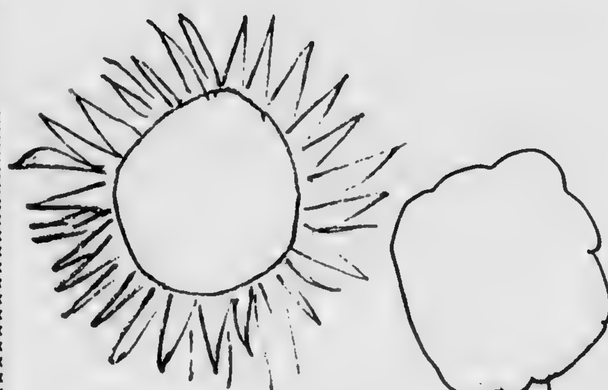
11 à 13 ans
Nicole Combot, St-Laurent (Manitoba)
Collin Rémillard, Ste-Anne (Manitoba)
Daniel Gagné, St-Pierre-Jolys (Manitoba)
Régis Préfontaine, St-Pierre-Jolys (Manitoba)

Fido

Shelly Ducharme 10 ans
St-Laurent

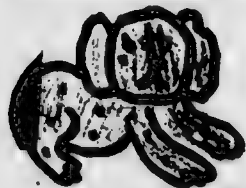
Pichonne

Mylène Collet 9 ans
190 Woodlawn,





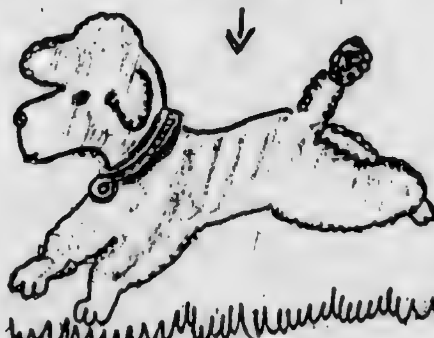






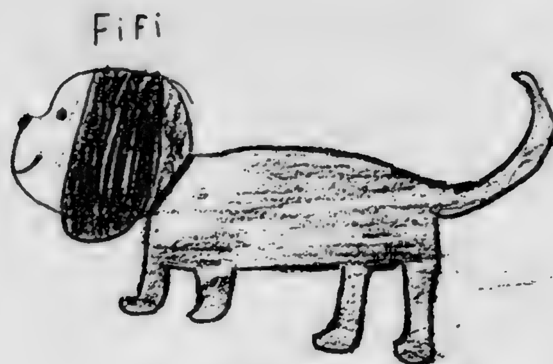
Jared Barnett 8 ans
Sackville
Winnipeg



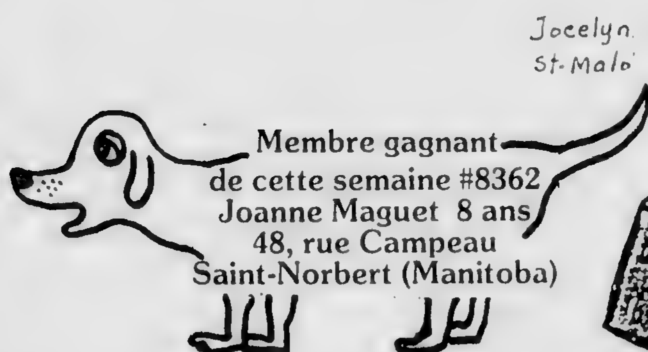




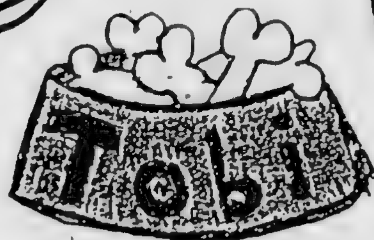








Membre gagnant
de cette semaine #8362
Joanne Maguet 8 ans
48, rue Campeau
Saint-Norbert (Manitoba)





Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0



NOM: ______________________

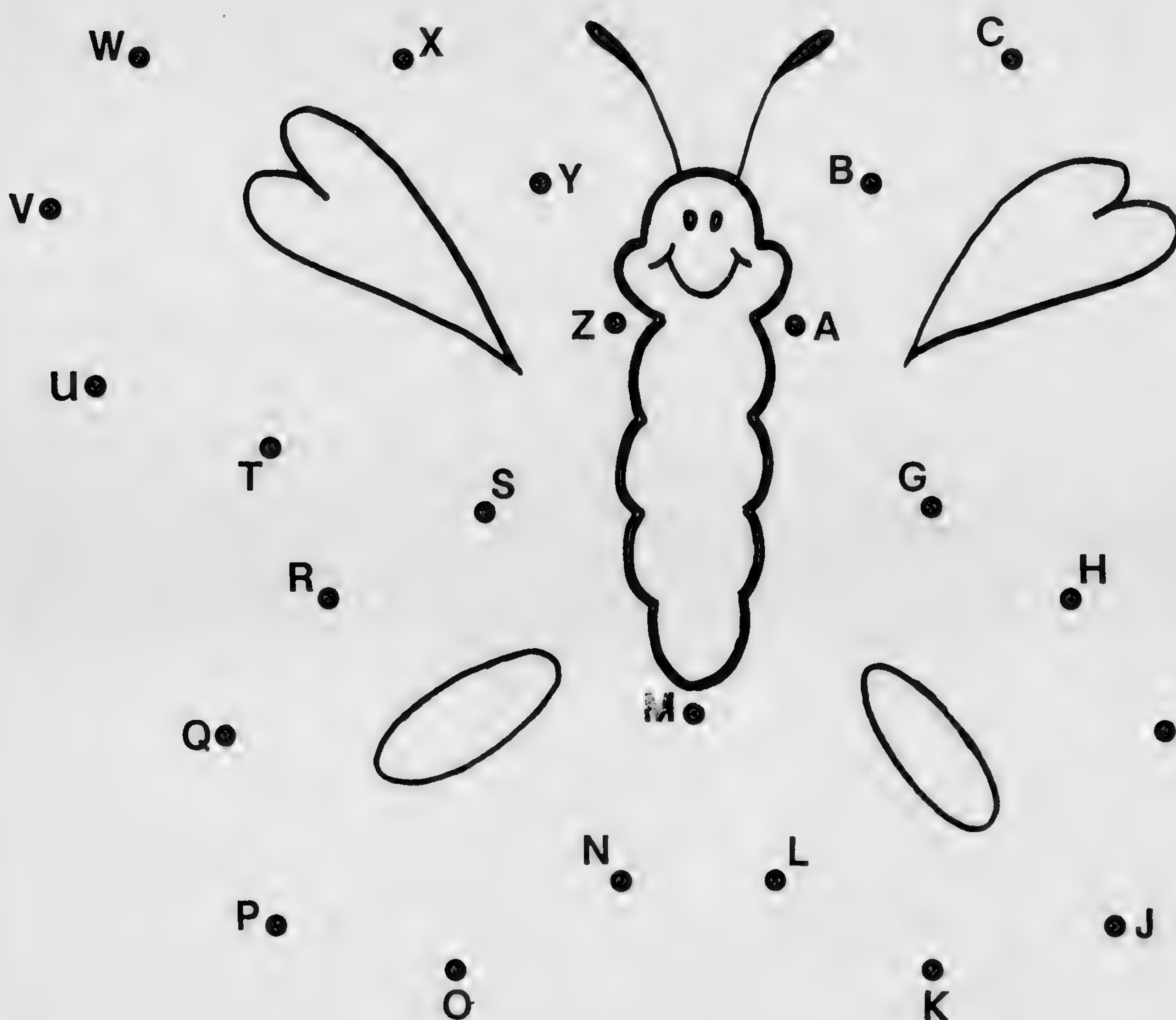
ADRESSE: ______________________

CODE POSTAL __________ ÂGE ______

POUR LES TOUT PETITS!



Tu connais ton alphabet? Trace une ligne de A à Z et colorie ton dessin.



Quel drôle de canard! Colorie-le jaune et son chapeau rouge.



La marche vers 1991 est engagée

«Notre mission prophétique de Soeurs Grises affermie et célébrée». Tel fut le thème du vingt-huitième chapitre général des Soeurs de la Charité de Montréal, «Soeurs Grises», chapitre tenu au Manoir d'Youville, Châteauguay, Québec, du 3 au 24 août 1986.

Trente-sept capitulantes, dont cinq du Manitoba, ont cherché dans la prière, la réflexion personnelle, le travail en ateliers, et par des échanges en séances plénières, à découvrir la volonté du Père sur notre Congrégation.

Pourquoi parler de «chapitre général»?

Pourquoi écrire un article à ce sujet dans La Liberté, étant donné que cet événement est déjà chose du passé?

Quelle importance revêt cette réalité pour nous et pour le peuple de Dieu?

Tous les cinq ans, nous, Soeurs Grises, nous nous réunissons pour discerner les appels de Dieu et ses exigences de conversion, et pour prendre les décisions qui s'imposent en vue d'un meilleur service d'Église. Ce service d'Église, il se vit partout où que l'on soit, à Montréal, à Edmonton, au Brésil, en Colombie, à Saint-Boniface. Il



Jacqueline St-Yves

L'auteure est la supérieure provinciale des Soeurs Grises.

COMMENTAIRE

s'ensuit que les questions que nous avons discutées ont une importance pour les personnes qui nous appuient par leur collaboration, leur travail et qui épousent nos valeurs communes.

Nous, les Soeurs Grises, faisons partie de ce peuple du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et tout autre endroit où La Liberté est diffusée — et c'est en guise de partage avec ce peuple que j'écris cet article.

Une fois terminé, le chapitre ne fait que commencer, car c'est vers l'avenir que nous nous orientons. Au cours de cette rencontre, nous avons contemplé l'an 1991, et, clairement, devant nous, s'est dessinée l'option prioritaire à laquelle nous avons donné une adhésion prompte et unanime et qui engage tout notre Institut:

«Nous réaffirmons personnellement et communautairement notre option préférentielle pour les pauvres et notre engagement auprès d'eux.»

Nous nous sommes ensuite donné des orientations et moyens concrets en vue de réaliser cette option fondamentale:

1. Simplifier notre style de vie en l'ajustant aux exigences de l'Évangile.

2. Par notre mode de présence au monde, contribuer à l'évangélisation des cultures montantes de façon à promouvoir les valeurs chrétiennes et à dénoncer les fausses valeurs et les structures oppressives.

3. Viser l'intégration de la théologie actuelle de la vie religieuse apostolique dans notre vie personnelle et communautaire; privilégier cette intégration au niveau de la formation initiale et continue.

4. Reconnaître comme vitale la pastorale des vocations et déployer une énergie nouvelle à identifier et à appeler des femmes aptes à continuer la mission de Marguerite d'Youville.

Une simplification

5. Avec audace et créativité, s'engager à trouver et à adopter de nouveaux modes de collaboration avec les laïcs.

6. Étudier l'opportunité d'une simplification de la structure de la Congrégation en vue de la mission.

7. Réaffirmer notre intention de prier Mère d'Youville avec plus de foi, de la faire connaître et aimer davantage, d'oeuvrer activement afin qu'en 1987-1988 elle soit proposée comme modèle de charité à l'Église universelle.

Va vivre

Nous avons voulu, par une lettre pastorale, partager le dynamisme de notre rencontre, avec nos soeurs, nos membres associés et nos collaborateurs(trices) laïques. Le texte de cette lettre concrétise le «VA» vivre la mission prophétique s.g.m. dans les pas de Marguerite d'Youville, elle qui a beaucoup aimé Jésus-Christ et les pauvres.

C'est ensemble, dans un esprit de créativité et de joie avec nos associés, nos collaborateurs (trices) laïques, jeunes, que nous acceptons, comme Soeurs Grises, de continuer notre marche vers 1991.

Nous voulons continuer à servir Jésus-Christ dans les pauvres, oeuvrant ainsi à l'avènement d'un monde de justice et de paix. Nous n'avons pas fini de rassembler... Nous n'avons pas fini de célébrer.

L'Apartheid et l'Afrique du Sud contemporaine

Conférence au Collège de Saint-Boniface, 200, avenue de la Cathédrale, présentée par la classe d'Histoire 11-347 en collaboration avec l'Association des Étudiants du Collège de Saint-Boniface et avec le Collège de Saint-Boniface.

DATE: le mercredi 12 novembre 1986
HEURE: 19h30
LOCAL: Salle Martial-Caron

Conférenciers:

- Les étudiants du cours d'Histoire 11-347
  - présentation des perspectives historiques de l'Apartheid
- Dr John Locksley, professeur de Sciences économiques et chef du Département à l'Université du Manitoba
  - présentation des perspectives économiques de l'Apartheid
- Jean Lafontant, professeur de Sociologie au Collège de Saint-Boniface
  - présentation des perspectives sociologiques de l'Apartheid
- à être confirmé
  - présentation du point de vue des Boers

Président:

- H.K. Ragoonaden, professeur d'Histoire au Collège de Saint-Boniface

* *Beignes et café.*
* *Entrée gratuite.*
* *Bienvenue à tous!*

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









Berthe Dureault
100 ans

Félicitations à Berthe Dureault du Pavillon de Saint-Claude. Pour fêter cette occasion, une messe fut célébrée à Fannystelle au Manitoba par Monseigneur Paul Piché, assisté du père Lionel Dumont et du père Clayton Purcell. Madame Dureault a joui de la visite de sa soeur Gertrude Syrenne de Calgary qui est âgée de 98 ans.

Madame Berthe Dureault est née le 22 novembre 1886.

Madame Dureault est la mère de dix enfants, 24 petits-enfants, 43 arrière-petits-enfants et 17 arrière-arrière-petits-enfants et une arrière-arrière-arrière-petite-fille.

La famille désire remercier tous ceux qui sont venus partager la fête.

Bonne fête maman et grand-mère!

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Composez le 269 0088.
287-

ASPIRATEURS ELECTROLUX presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187-

LEÇONS DE PIANO au Parc Windsor. Betty Williams, B.A., A.R.C.T., A.Mus., L.M.M., 15 Coral Crescent, 253-9695.
341-

À VENDRE: 604 Peugeot 1977, en très bon état, plusieurs options — demande 3 600$ ou meilleure offre. Contactez Ray au 949-2645 (bureau) ou 233-0628 (res.).
351-

DAME DÉSIRE COMPAGNE pour voyage d'hiver aux Caraïbes ou au Mexique. Composez le 237-7688.
352-

Aspirateurs Filter Queen presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
1HH

MAISON À VENDRE: Windsor Park. 1120 pieds carrés, 3 chambres à coucher, sous-sol fini avec chambre à coucher et bain de 4 pièces; planchers de bois franc, fenêtres Duraco, nouveau toit, chauffage au gaz — 49$ par mois; garage, air climatisé; près de l'église et de l'école. Composez le 256-6660.
353-

PROGRAMME DE NUTRITION ET DE CONTRÔLE DE POIDS: Perdez votre poids aujourd'hui avec la magie des herbes naturelles — 30 jours satisfactions garantie. Second emploi disponible. Appelez Alice au 269-6493.
354-

À LOUER: Maison de 2 chambres à coucher, rue Dumoulin. Libre le 15 novembre. 450$/mois plus services. Composez le 233-2171 après 16h.
355-

MAISON À LOUER: Saint-Boniface, 4 chambres à coucher. Composez le 237-7349.
356-

JE CHERCHE un emploi de dactylo faite chez moi. Le premier mois gratuit. Composez le 257-1292.
357-

CÉLIBATAIRE: Prenez le temps d'avoir une vie heureuse! Rencontrez des gens dynamiques avec de bonnes valeurs. Tout le monde est bienvenue — spécialement les hommes âgés de 45 à 50 ans et les femmes âgées de 20 à 28 ans. Appelez le 949-9139 — The Dating Place, 305-504, rue Main.
345-

LOT À VENDRE: Lorette — Terro subdivision à 13 milles du Mint. Grands lots, services payés, près d'écoles et magasins. Composez le 257-2265.
349-

GARDIENNE francophone experimenté désire garder chez elle enfants d'âge pré-scolaire à Saint-Boniface les après-midis. Téléphoner au 233-5162.
358-

Saint-Bonifarce?

Un nouveau trio et son «parrain»

Les réunions du Comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital risquent d'être plutôt différentes durant les prochains mois. Puisque le quatuor Savoie, Reese, Ducharme et Ducharme n'y est plus.



Le carrefour de l'actualité municipale

Lucien Chaput

POINT de CONTACTS

Dès le 18 novembre, deux nouvelles conseillères et un nouveau conseiller devront, avec le concours de Guy Savoie, le «parrain» de l'Hôtel de ville, se prononcer sur les questions de zonage et de modifications des règlements de zonage des propriétés de Saint-Boniface/Saint-Vital.

Par ordre alphabétique, voici le nouveau trio du Comité communautaire.

Louise Dacquay. Native de Manitou et élevée à Carman, la nouvelle conseillère du quartier Langevin habite la région de Saint-Boniface (*Norwood, ensuite Niakwa*) depuis 1961. Elle a été, pendant 17 ans, chef de section en matière d'éducation des affaires.

La successeure d'Evelyne Reese n'a pas d'opinion définitive sur le Comité communautaire. «Ne connaissant pas encore trop le fonctionnement du système, je ne peux pas dire si c'est le meilleur système possible.»

«Par contre, ce qui est important, ce sont les personnes qui y participent. Je vais certainement travailler de très près avec les autres conseillers. Je vais dans la mesure du possible coopérer avec les autres conseillers. Bien que je ne sois certainement pas toujours d'accord avec eux.»

Doreen Demare. La remplaçante de Gerry Ducharme est née à Notre-Dame-de-Lourdes. La fille de Victorine Cousin de Somerset a enseigné à Cardinal, au Park Windsor et à Somerset. Depuis 25 ans, elle habite Saint-Vital.

Bien qu'elle n'ait pas d'expérience en politique municipale, la nouvelle conseillère du quartier Seine Valley se sent «assez capable de faire une bonne job puisque je suis propriétaire. Aussi, je place beaucoup de confiance en Guy Savoie, le conseiller de Taché, connu comme «le parrain» de la politique municipale.»

«J'espère qu'au Comité communautaire, les autres conseillers respecteront mon point de vue sur les sujets qui touchent mon quartier seulement. Tout comme je les appuyerai lorsqu'il y a une question qui touche uniquement leur quartier.»

Bob Rose. Né à Saint-Vital, l'ancien commissaire d'écoles de la division scolaire de Saint-Vital (*1983 à 1986*) y réside depuis 46 ans. Il est courtier, travaillant à son propre compte.

Le nouveau conseiller de Glenlawn est formel lorsqu'il est question du Comité communautaire: «Je n'ai jamais eu l'impression que les réunions des Comités communautaires fonctionnaient d'une façon efficace.»

Six mois

«Lorsqu'il s'agissait d'une question purement locale, par exemple, un conseiller disait à l'autre: c'est dans ton coin, qu'est-ce que tu suggères? Ça m'a paru comme étant irresponsable. Soit on fait fonctionner le Comité communautaire comme ça devrait, soit on s'en débarrasse complètement.»

«Les autres devraient s'intéresser à la question. Comme ça on se compléterait les uns les autres. Ce n'est pas moi qui vais exiger de prendre toutes les décisions qui touchent le quartier de Glenlawn. Il devrait y avoir des discussions libres à tout temps».

«J'espère que d'ici six mois, un an, personne ne pourra dire que les réunions du Comité communautaire sont des farces. Comme c'est le cas présentement.»

Un scénario qui pourrait facilement se réaliser. Puisqu'en choisissant un des deux conseillers comme président d'assemblée, les femmes seraient majoritaires!

Saint-Boniface — Les édifices historiques ne semblent pas faire partie des plans d'avenir de la Canadian Imperial Bank of Commerce. Du moins, pas le building en pierre qui orne le coin nord-ouest de Taché et Marion depuis 1910.

Le Comité communautaire de Saint-Boniface/Saint-Vital devra considérer à sa réunion du 18 novembre, la demande de la Banque de Commerce. Cette demande prévoit la démolition de l'ancien édifice et la construction d'une bâtisse d'un étage qui hébergerait la nouvelle banque.

Le building en pierre est l'unique exemple à Saint-Boniface d'une succursale d'une banque canadienne d'avant la Première Guerre mondiale. Le building ne figure pas sur la liste des immeubles protégés pour leur valeur historique.

LA LIBERTÉ recherche un(e)

secrétaire-comptable

Qualifications: certificat en comptabilité d'un collège communautaire ou équivalent. Expérience souhaitée.

Salaire: à négocier.

Date d'entrée en fonction: fin octobre.

Veuillez envoyer, aussi rapidement que possible, votre curriculum vitae au:

Directeur
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

STÉNOGRAPHE RÉCEPTIONNISTE

Une société canadienne d'envergure est à la recherche d'une personne pour combler un poste de sténographe réceptionniste à son bureau marketing de Winnipeg.

Autonome et responsable, la personne idéale a le sens des priorités et est en mesure d'assumer d'importantes charges de travail.

Elle a l'expérience du traitement de textes et de l'entrée de données sur un terminal d'ordinateur. Elle excelle en dactylographie, elle a de l'entregent et elle est bilingue.

Nous offrons une excellente rémunération et un programme complet d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées par le poste sont priées de faire parvenir leur C.V. à:

Boîte 25
St-Boniface, La Liberté
383, boul. Provencher
St-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'un(e)

DIRECTEUR(TRICE)

qui sera responsable de la gérance de la MAISON RIEL, Parc historique national.

Responsabilités:

- les activités quotidiennes de la Maison Riel, y compris les services d'interprétation, les services aux visiteurs, les travaux généraux, la recherche historique, la publicité, la préparation du budget, l'administration liée à la gérance du parc historique.

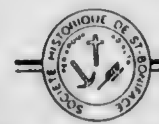
Exigences:

- connaissance, formation ou expertise en la gestion et administration d'un programme d'interprétation historique, de préférence dans un parc historique ou un musée;
- bonne connaissance du français et de l'anglais;
- connaissance de l'histoire de la Rivière-Rouge et du Manitoba en général, l'histoire des familles Lagimodière et Riel en particulier: et l'histoire du Canada en général, plus particulièrement de la dernière moitié du 19e siècle.
- expérience en recherche historique;
- connaissance ou expérience dans le domaine de la conservation et toute autre formation en muséologie serait un atout;
- formation en technique d'interprétation;
- aptitudes dans le domaine du service des relations publiques;
- permis de conduire et avoir accès à une automobile.

Entrée en fonction: 15 décembre 1986.

Salaire: à négocier.

Envoyer votre candidature avec votre curriculum vitae avant **le 21 novembre 1986** au:



Président
La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
(204) 233-4888

Rêvez-vous de publier

- l'histoire de
  - votre famille?
  - votre village, ville ou région?
- un livre-anniversaire?

ou êtes-vous

- un écrivain en herbe?

Nous avons une méthode rapide et peu dispendieuse qui vous aidera à réaliser votre rêve!

TECHMEDIA

(204) 237-8139

158, BOUL. PROVENCHER
SAINT-BONIFACE, MAN.
R2H 0G3

PROGRAMME DE FORMATION

Technicien de marine (Génie)

Un programme commun de l'Institut de marine du CEGEP de Rimouski et des Forces armées canadiennes.

LES AVANTAGES DU PROGRAMME...
Ce programme offre à l'étudiant du secondaire une éducation subventionnée débouchant sur un emploi dans la Marine canadienne avec un avancement très rapide.

LES EXIGENCES DU PROGRAMME...
Vous devez remplir les conditions d'admission de l'Institut de marine du CEGEP de Rimouski. Les cours de niveau secondaire pour l'entrée à l'université sont requis (français 522, mathématiques 522 et physique 422). Vous devez aussi satisfaire à la norme d'entrée des Forces canadiennes.
Vous devrez effectuer trois ans de service obligatoire dans les Forces canadiennes après avoir obtenu votre diplôme.

C'est votre choix, votre avenir

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous ou téléphonez-nous à frais virés. Consultez les Pages jaunes sous la rubrique «Recrutement».



LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Canada

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette Lewis

Avocats-notaires
Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
Carla R. Lewis B.A., LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
TÉL.: 233-0614



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B (Hons.)
Hadley J. Eyrikson, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL
Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK. GOODWIN
ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

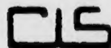
Austin M. Algée
Avocat-notaire
Wilder, Wilder & Langtry
1500, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3
Tél.: (204)947-1456
"Fier d'offrir les services dans votre langue".

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle





MÉTIERS

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: **433-7633**
Bureau: **433-7879**
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: **326-1351**

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.

Coopers & Lybrand comptables agréés
Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

H.A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

La Liberté à votre service



La Liberte, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823
Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823
David McNair

Comptables en management accredités

Robert & Company ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

MÉTIERS



ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat: rédaction de lettres, dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents; traduction, photocopies.
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5



Mani-mot INC.
Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

GARAGISTES

RNR TRANS **BOISVERT TRANSMISSION**
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.



Rolly's Transistor Services
Réparations de VCR BETA, VHS de toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"
JOHN DEERE

Lot 149	Tél.:
Chemin du Périmètre	255-0260
C.P. 58	Michael
Saint-Vital (MB)	Guertin

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

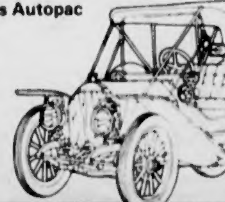
PONTIAC-BUICK-GMC
Birchwood MOTORS





DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

Mint Auto Body
situé près de la Monnaie royale
1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations Autopac et privées
Propriétaire: Roland Boisvert
Gérant de service: Ken Labossiere



Venez nous voir!



Les programmes de la SFM

Les activités de la SFM sont divisés en deux programmes: la démarche politique et la concertation communautaire.

La démarche politique comprend les interventions auprès des gouvernements, des partis politiques, des organismes et des particuliers, ainsi que les relations avec les médias d'information.

La concertation communautaire vise à assister les Franco-Manitobains à intensifier la vie française dans leur milieu; ce programme cherche aussi à générer la demande de services en français aux niveaux local, régional et provincial.

La SFM est située dans la Maison franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher à St-Boniface. Le numéro de téléphone est le (204) 233-4915.



La SFM, c'est quoi?





LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE
C.P. 145, Saint-Boniface (MB) R2H 3B4

Supplément à La Liberté du 7 novembre 1986

La SFM, c'est quoi?

La Société franco-manitobaine est un organisme sans but lucratif qui représente les intérêts linguistiques des Franco-Manitobains. Elle cherche à améliorer la situation des Manitobains d'expression française dans tous les domaines de la vie quotidienne.



Le mandat actuel de la SFM

La SFM a pour mandat spécifique depuis le début des années 80 de voir à l'établissement d'une société manitobaine bilingue. Deux importants jugements de la Cour suprême du Canada, en octobre 1979 et en juin 1985, ont redonné à la langue française le statut dont elle jouissait lors de la fondation de la province.

Les objectifs de la SFM en 1986-87

Il reste à développer avec les législateurs du Manitoba, d'une part, une politique gouvernementale sur la livraison de services en français. D'autre part, il demeure prioritaire de convaincre la population d'expression française de son droit de s'exprimer en français et de participer à la gestion des institutions publiques et privées qui la desservent.

Les membres de la SFM

Les membres de la SFM sont les Manitobains d'expression française âgés de 16 ans ou plus et ayant acquitté leur cotisation annuelle. Au sens large, les membres de la SFM sont les citoyens de langue française résidant au Manitoba.





Les Franco-Manitobains ont d'abord le droit de se présenter à l'assemblée annuelle pour se prononcer sur les orientations de la SFM et pour participer à l'élection des membres du conseil d'administration.

Mais les membres peuvent faire plus. Ils peuvent participer activement à la réalisation des programmes de la SFM. Pour de plus amples renseignements sur le rôle des membres, prière de contacter le directeur-général ou le coordonnateur des programmes.

La structure de la SFM

Une assemblée générale, à laquelle sont conviés tous les membres, a lieu annuellement. Cette assemblée constituante élit un conseil d'administration de onze membres, responsables d'administrer la SFM. Le Conseil embauche le directeur-général qui dirige le personnel affecté à la réalisation des objectifs et au bon fonctionnement des programmes.

Comparez nos dépôts à terme aux Obligations d'épargne du Canada

Supplément à La Liberté le 24 octobre, 31 octobre et 7 novembre 1986

TAUX DES DÉPÔTS À TERME DE LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE

TOUS VOS DÉPÔTS SONT GARANTIS SANS LIMITE PAR LE FONDS DE SÉCURITÉ DU MANITOBA.

8 % 1 an * à 18 mois	8 ½ % 1 an **	9 % 2 ans **	9 ½ % 3 ans **	10 % 4 ans **	10 ¼ % 5 ans **

* Encaissables en tout temps sans pénalité (intérêts payés pour chaque jour en dépôt). Dépôt minimum de 100,00$.

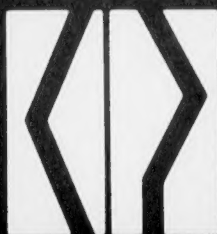
** Non-encaissables.

Taux en vigueur à compter du 17 octobre 1986 et sujet à changement sans préavis.

TAUX DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

7 ¾ % 1 an *	5 ¾ % 2 ans *	5 ¾ % 3 ans *	5 ¾ % 4 ans *	5 ¾ % 5 ans *	5 ¾ % 6 ans *	5 ¾ % 7 ans *

* Encaissables en tout temps (intérêts payés jusqu'à la fin du mois précédent). Dépôt minimum de 100,00$.



La Caisse populaire de Saint-Boniface Limitée...

La différence à votre service!

- ☐ **PROVENCHER** Case postale 7, 185, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 (237-8874)
- ☐ **PRÉCIEUX-SANG** Case postale 57, 159, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0T3 (237-4505)
- ☐ **PARC WINDSOR** 1053, promenade Autumnwood, Saint-Boniface (Manitoba) R2J 1C6 (257-3360)